

E.R. : Robert Verteneuil
rue Haute, 42 - 1000 Bruxelles
BUREAU DE DÉPÔT : Charleroi X

FGTB

Emprunter, faire, réutiliser

Notre économie doit devenir « circulaire »



Les ressources naturelles ne sont pas infinies mais les modèles de production industriels laissent croire le contraire. Le principe du « extraire - fabriquer - jeter » doit être remplacé par un système qui consiste à « emprunter - faire - réutiliser ». Sur le lieu de travail, l'économie circulaire s'installe progressivement.

15-19

Black Working Day

La face cachée des commandes en ligne

Élections sociales

Vous voulez que ça bouge ? Alors renforcez l'équipe FGTB !




8-9




11

Sommaire

Syndicats MAGAZINE

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB

Actualités

Actions	4
En bref	5
Vous prendrez bien un morceau de « notre avenir » ?	6-7
La face cachée des commandes en ligne	8-9
Déni climatique et climato-scepticisme	10
Renforcez l'équipe FGTB !	11
Rénovation énergétique des bâtiments publics	12-13
Working Class Live 2020 : Les inscriptions sont ouvertes !	14



Dossier : Économie circulaire

Comment l'économie circulaire s'installe progressivement sur le lieu de travail	15-19
---	-------

Question/Réponse : Remboursement des déplacements domicile - lieu de travail : comment cela fonctionne ?	20
--	----

Votre centrale

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

Régions

Actualités régionales	33
Agenda des régions	34

La FGTB en ligne
www.fgtb.be

 Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

 My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb

 Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmag.be

 Syndicats Magazine
Application mobile

Édito

Pour un pacte social et climatique !

On a beaucoup battu le pavé cette année qui se termine. Entre jeunes et moins jeunes manifestant pour le climat, actions de la FGTB pour un salaire minimum à 14 €/h et des pensions décentes, marches des femmes contre les violences, gilets jaunes contre les inégalités : les contestations se multiplient et s'entremêlent.

Et pas que chez nous. En France, après le mouvement des gilets jaunes au départ d'une hausse des prix des carburants, c'est le mouvement social qui s'est cristallisé sur la réforme des retraites avec en arrière-plan, comme chez nous, la question du travail faisable et de la pénibilité, celles du financement et de la fiscalité.

À l'autre bout du monde, le Chili s'est enflammé sur la simple question de la hausse du prix du ticket de métro. C'est la goutte qui a fait déborder le vase après 46 ans de néolibéralisme qui a creusé les inégalités et que la fin de la dictature n'a pas remis en question.



Robert Verteneuil
Président

Un point commun

Le point commun entre ces colères, c'est le système qui les a générées. Car c'est le même système capitaliste qui gaspille et épuise les ressources naturelles, détruit les écosystèmes, exploite les gens et les insécurise en détricotant les acquis sociaux, qui génère des inégalités au profit d'une poignée — hélas grandissante — de « scandaleusement riches ».

Un peu partout, le chômage, la précarité, les inégalités voire la pauvreté, le sentiment d'injustice et le blocage ou la descente de l'ascenseur social, poussent les peuples au désespoir et à la révolte.

Un virage à 180°

Si on veut calmer le jeu, stabiliser la société, assurer l'avenir des générations futures et même sauver la planète, il faut opérer le virage à 180 degrés de nos modes de production et de consommation ; replacer l'humain et l'intérêt général au centre des politiques. La lutte contre le réchauffement climatique et la lutte pour des emplois de qualité et durables, la sauvegarde et l'amélioration d'un système solidaire de protection sociale sont les différentes facettes d'une même aspiration au changement de système.

Un double pacte

Pour y parvenir, nous avons besoin d'un double pacte : un pacte social renouvelé sur la redistribution des richesses, qui consiste à solidariser une partie des richesses produites pour les affecter à la protection sociale à une époque où l'emploi est de plus en plus précaire. Cette précarité, prévient l'OCDE, va engendrer à terme une cohorte de pensionnés pauvres. Pour garantir de bonnes pensions il faut en amont de bons emplois et de bons salaires.

Il nous faut aussi un pacte climatique. Si les entreprises ont pour vocation de créer (grâce au travail) de la richesse et de fournir des emplois, elles doivent aussi assumer leurs responsabilités sociale et sociétale qui est de produire sans détruire l'environnement et sans user les gens.

Une fiscalité verte plus juste

Dans les deux cas, l'argent, c'est-à-dire la redistribution des richesses, est au cœur du problème. Une économie durable nécessite des investissements dans la mobilité, dans le recyclage, dans l'innovation, dans les énergies renouvelables, dans la formation, etc. Des transports en communs accessibles et de qualité sont essentiels.

Les mesures fiscales qu'elles soient incitatives ou dissuasives doivent être justes et progressives. Le principe est simple : les plus gros pollueurs doivent être les plus gros payeurs !

Pour la FGTB, il est impératif que la transition économique vers un modèle socialement plus juste, climatiquement plus vert, soit au cœur des discussions entre interlocuteurs sociaux. La lutte pour la justice sociale et une politique climatique respectueuse de la planète vont de pair.



Miranda Ulens
Secrétaire générale

VOTRE SYNDICAT EN ACTION



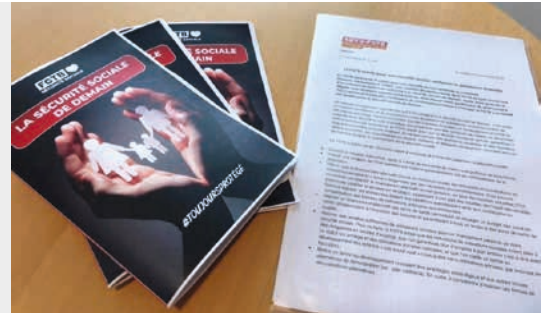
Campagne Justice fiscale

Le 6 décembre dernier, la FGTB a accompagné Saint-Nicolas descendu dans la rue, armé de sa crosse et soutenu par son âne, pour dire aux multinationales que le temps des cadeaux fiscaux est terminé et qu'il est temps qu'elles payent leurs impôts comme tout le monde !

Cette action organisée par le CNCD-11.11.11 et le Réseau Justice Fiscale s'inscrit dans la campagne pour la justice fiscale soutenue par la FGTB. Saint-Nicolas est passé à Mons, Liège, Namur, Bruxelles et Arlon !

La FGTB plaide pour une sécurité sociale renforcée et justement financée

À l'occasion du 75^e anniversaire de la sécurité sociale en Belgique, une centaine de représentants de la FGTB se sont réunis au siège de l'ONSS, lors d'un colloque exceptionnel consacré à la sécurité sociale de demain. Partant du constat que les 5 années écoulées ont fameusement amoindri la capacité de la sécurité sociale à protéger les citoyens et que des centaines de milliers de personnes sont « oubliées » par le système, la FGTB plaide pour que la sécurité sociale de demain garantisse à tous et toutes d'être toujours protégés. En tenant compte des évolutions sociétales et des nouveaux défis à rencontrer, les responsables syndicaux, militants, et délégués ont examiné comment assurer de manière durable le financement de la sécurité sociale.



La FGTB solidaire avec les travailleurs philippins

La FGTB a mené une action symbolique devant l'ambassade des Philippines pour protester contre les arrestations de dirigeants syndicaux.

Les organisations syndicales sont la cible d'une répression menée par les forces conjointes de l'armée et de la police. Des rafles et des arrestations massives ont été organisées visant les organisations de travailleurs, en violation du principe de la liberté syndicale et des conventions internationales garantissant le droit d'être à l'abri d'arrestations et de détentions arbitraires et le droit d'accéder à des procès équitables et indépendants. Cette répression organisée vise à empêcher les travailleurs de s'organiser et de se défendre correctement.

La FGTB exhorte le gouvernement des Philippines à arrêter les attaques et la stigmatisation des organisations et des militants syndicaux et à accepter qu'une mission tripartite de haut niveau de l'OIT se rende dans le pays le plus tôt possible.

EN BREF

Petit ou grand, chaque geste compte! Vous trouverez, au fil de ces pages, quelques-uns de ces **gestes pour le climat**, réalisés à divers niveaux de la FGTB! Remplacer la vaisselle en plastique, baisser le chauffage, changer l'éclairage... Autant de petites actions qui peuvent être mises en œuvre chez soi ou dans chaque lieu de travail!



Enquête nationale sur l'intérim

L'intérim, ça passe ou ça casse ?

C'est la question que nous nous posons à la FGTB. C'est pour cette raison que nous lançons l'enquête nationale sur l'intérim. Surfez vite sur le site [enquete-interim.be](https://www.enquete-interim.be) et partagez avec nous votre expérience. Ensemble, nous améliorerons les conditions de travail des intérimaires.

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

[enquete-interim.be](https://www.enquete-interim.be)

INDEX NOVEMBRE 2019

Indice des prix à la consommation	108,90
Indice santé	109,00
Indice santé lissé	106,73

En novembre 2019, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,06 % par rapport à octobre 2019. En rythme annuel, l'inflation se chiffre à 0,39 %. L'indice-pivot 107,20 n'a pas été dépassé.

LES 100 ANS DE L'INDEX EN 10 POINTS CLÉS

L'année 2020 marquera les 100 ans d'existence de l'indice des prix à la consommation. Ce qui était au début un simple calcul mathématique est devenu — avec le temps — un indicateur très important économiquement et syndicalement. En effet, pour le milieu syndical, qui dit indice des prix à la consommation dit... indexation automatique des salaires et allocations sociales.

Cette priorité syndicale qui contribue au maintien du pouvoir d'achat a déjà été mise à mal à plusieurs reprises. Encore très récemment avec le saut d'index que le gouvernement Michel-De Wever nous a imposé en 2015. Ce saut d'index a coûté et coûtera beaucoup aux travailleurs et allocataires sociaux. Sans possibilité de récupérer notre dû.

C'est pour cette raison, qu'à l'occasion des 100 ans de l'indice des prix à la consommation, nous avons voulu rappeler, de manière simple et claire ce qu'est cet indice, ce qu'il représente et surtout nous réaffirmons l'importance de l'indexation automatique des salaires et allocations sociales en brisant des stéréotypes liés à son application.

Cette brochure n'est publiée qu'en version électronique. Elle est téléchargeable sur le site www.fgtb.be/publications

PAS ENCORE REÇU VOTRE PÉCULE DE VACANCES 2017 ?

12.700 ouvriers et artistes non indépendants n'ont toujours pas communiqué leur numéro de compte bancaire. Ils n'ont donc pas reçu la totalité de leur pécule de vacances 2017 (année de travail 2016).

Si vous êtes dans le cas, vous devez transmettre votre numéro de compte à vue à la caisse de vacances ONVA avant le 31 décembre 2019. Sinon, ce pécule pour lequel vous avez travaillé sera perdu.

Vérifiez si vous êtes concerné en vous connectant sur le site www.onva.fgov.be > Mon compte de vacances (identification avec *itsme*[®] ou via la carte eID) et communiquez votre n° de compte. Vous pouvez aussi le faire par téléphone au 02 627 97 65 ou envoyer un courrier à l'ONVA* avec vos données (nom, prénom, adresse, n° de registre national et numéro de compte à vue), signer, dater le document et l'envoyer.

* ONVA, rue Montagne aux Herbes Potagères 48, 1000 Bruxelles

ERRATUM PENSION À L'ÉTRANGER ET FISCALITÉ

Dans notre dernière édition, nous avons écrit sur foi du site du SPF Finances que les revenus dont les pensions, perçus en Belgique sont taxés en Belgique. Ce n'est pas faux mais ambigu. En fait, même si leur pension transite par un compte bancaire en Belgique, les pensionnés qui ont leur résidence à l'étranger sont taxés dans le pays de résidence (domicile légal) pour autant qu'il y ait avec la Belgique une convention préventive de la double imposition. Par contre, pour les pensionnés de la fonction publique, la pension est taxée en Belgique.

Coopérative wallonne

Vous prendrez bien un morceau de « notre avenir » ?

« Notre avenir », c'est le joli nom de la coopérative créée par les travailleurs des « Editions de l'Avenir », groupe de presse wallon qui édite le quotidien L'Avenir, le Journal des Enfants et le portail d'information Lavenir.net. Depuis peu, le grand public peut devenir « coopérateur » pour une somme de minimum 50€. Un projet soutenu par l'agence-conseil en économie sociale Propage-s.



Les lecteurs de « L'Avenir » le savent : une profonde crise sociale a secoué les « EDA » ces derniers mois. La rédaction n'a pas manqué, via ses différents supports, de dénoncer les pratiques et choix de l'actionnaire principal — Nethys — et de défendre bec et ongles « ses » journaux. C'est dans ce contexte social difficile qu'est née l'idée d'une coopérative, qui permettrait au personnel, entre autres, d'avoir voix au chapitre dans les décisions à venir.

Les Éditions de l'Avenir seront en effet mises en vente au printemps prochain. D'ici là, les fondateurs de « Notre Avenir » comptent bien assurer à « leur » coopérative une bonne place au sein du futur Conseil d'administration. Nous avons rencontré deux de ces fondateurs, les journalistes Jean-Christophe Herminaire et Albert Jallet. « Il y a deux ans que le climat s'est détérioré. De grandes décisions ont dû être prises concernant nos journaux, et l'actionnaire, qui n'est pas un 'pro' du secteur, faisait de mauvais choix, voire pas de choix du tout, sur des questions pourtant essentielles. Ce même actionnaire s'est montré parfois fort irrité quant à notre traitement de l'info et se serait bien

vu intervenir dans le contenu... Prenons l'exemple Publifin, où l'on a senti des réticences quant à notre traitement — journalistique — de l'affaire... On s'est dit à ce moment-là qu'il fallait faire quelque chose. »

« Apporter notre savoir-faire »

Ce « quelque chose » a généré d'abord une belle idée, et ensuite sa réalisation concrète, fin octobre dernier. La coopérative « Notre avenir » est désormais ouverte à tous. Au personnel de l'entreprise, évidemment, mais aussi au grand public... « L'idée première était de ressouder les travailleurs autour d'un projet commun, et aussi de former une communauté de lecteurs, d'experts. Nous ne sommes pas animés d'un esprit revanchard par rapport au passé. Tout ce que nous voulons, c'est construire, et éviter de laisser les erreurs se reproduire. Apporter nos solutions, notre savoir-faire. »

Les enjeux sont nombreux : protéger, quel que soit le nouvel acquéreur, les différents outils, l'ancrage wallon du groupe, le pluralisme de la presse, la ligne éditoriale... tout en prouvant qu'un autre système est

”

Tout ce que nous voulons, c'est construire, et éviter de laisser les erreurs se reproduire. Apporter nos solutions, notre savoir-faire.

Jean-Christophe Herminaire et Albert Jallet, journalistes

Manu Huet, Sylvie Colin, Albert Jallet, François Moens,
Jean-Christophe Herminaire, Martine Simonis, Fanny Guillaume
et Patrick Lemaire, fondateurs de « Notre Avenir » !



possible ! « *Le mouvement coopératif se développe, les gens s'y inscrivent, sont intéressés. Ce que l'on propose existe ailleurs, au Canada, en France, mais pas encore au niveau des journaux quotidiens en Belgique. On a envie de réinventer les choses, d'offrir une alternative à la version classique et hiérarchisée de l'entreprise.* »

À l'heure actuelle, donner un réel objectif chiffré est compliqué, puisque les modalités de la revente ne sont pas encore établies. « *On ne sait pas vraiment 'combien' tout cela vaut. Il est évident que l'on ne vise pas un rachat complet de l'entreprise. On espère atteindre l'objectif d'un million d'euros, ce qui nous assurerait une place au futur Conseil d'administration. Nous avons reçu de bonnes garanties quant au fait que la coopérative fera partie du 'package' de revente. Rien n'est jamais acquis, mais nous sommes optimistes !* »

Et concrètement ?

« Notre avenir » ne se fixe pas d'échéance précise dans le temps, mais espère avoir réuni une bonne partie de la somme visée avant la fin du mois de janvier, pour pouvoir bien entamer les négociations avec Nethys. On nous confie que c'est « bien parti », mais qu'il reste du pain sur la planche ! Alors, concrètement, que faire ? Si vous souhaitez devenir coopérateur, connectez-vous sur le site ➔ www.notreavenir.coop ! La part est à 50 €, et divers « collèges de coopérateurs » existent : les deux premiers sont réservés aux membres du personnel (fondateurs et collaborateurs) des EDA, tandis que les autres sont accessibles au grand public (lecteurs, sympathisants...), aux investisseurs privés, aux pouvoirs institutionnels (organisations, associations...), ou encore aux « experts » en médias (professeurs, journalistes...). Ces collèges se veulent être de véritables chambres de réflexion, des espaces de débats, où chaque représentant pourra faire remonter ses opinions, idées, solutions. Notons que dans un pur esprit coopératif, 1 coopérateur = une voix, peu importe le nombre de parts acquises. Chaque collège sera représenté au Conseil d'administration. Alors... Vous prendrez bien une part ?

Propage-s avait un chouette profil

L'asbl Propage-s a accompagné l'équipe dans la mise en place de leur projet. « *Nous avons été en contact avec plusieurs asbl de ce genre, et Propage-s avait un chouette profil. Ils nous ont accompagné dans la rédaction des statuts, la méthodologie, nous ont fourni les outils pour concrétiser le projet.* »

Progrès Participation Gestion en Économie Sociale asbl, en abrégé Propage-s, est une agence-conseil en économie sociale agréée depuis 2009 par la Région wallonne. Propage-s se donne pour missions de stimuler, détecter et accompagner les projets d'économie sociale.

En pratique, l'asbl sensibilise un public aussi large que possible à l'économie sociale. Elle forme les entrepreneuses et entrepreneurs aux différents aspects de la création d'activité et de la gestion. Elle accompagne les porteuses et porteurs de projets dans leur parcours de création et développement d'entreprise.

En savoir plus ➔ www.propage-s.be



Lire plus et devenir coopérateur
➔ www.notreavenir.coop

Black Working Day

La face cachée des commandes en ligne

L'arrivée du numérique a profondément bouleversé l'organisation du travail dans de nombreux secteurs. En marge du « Black Friday », un colloque s'est intéressé aux enjeux de cette digitalisation en croisant l'expérience des travailleurs et les savoirs des chercheurs.

De nombreux secteurs de travail ont été confrontés ces dernières années à l'introduction des technologies numériques. Cette digitalisation de l'économie a profondément transformé les métiers existants, a créé de nouveaux profils, impacté les conditions de travail et modifié les relations entre travailleurs et employeurs.

La FGTB Charleroi, l'asbl Cenforsoc et l'Atelier Santé de Charleroi analysent de près ces nouveaux enjeux qui traversent le monde du travail. Avec le soutien de la Centrale Générale FGTB, ils se sont joints à l'ULB Charleroi, le Centre Metices-ULB, le FNRS, Solidaris et Point Culture pour organiser une journée de réflexion intitulée « Black Working Day : la face cachée des commandes en ligne ».

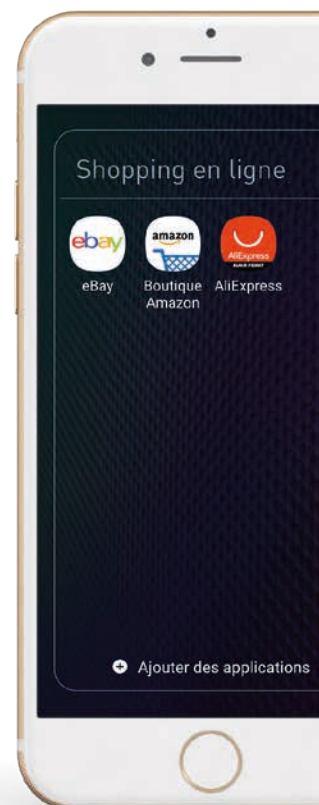
Derrière nos achats en ligne il y a en effet des réalités du travail qui n'ont rien de virtuel. Lorsque l'on passe une commande, il y a des travailleurs qui la reçoivent, d'autres qui la préparent et d'autres encore qui nous la livrent.

À travers les témoignages de travailleurs de terrains et les interventions de sociologues du travail, médecins du travail et ergonomes, l'objectif était de mettre en évidence les contraintes inhérentes à ces nouvelles façons de travailler et les leviers susceptibles d'être mobilisés pour améliorer les conditions de santé et de sécurité des travailleurs.

À ceci près que ce ne sont plus des petits chefs mais l'intelligence artificielle qui fixe l'organisation du travail, surveille, chronomètre et impose des rythmes que le corps humain peine à suivre.

« L'outil numérique permet d'analyser la productivité en temps réel, il géolocalise les travailleurs et établit des classements journaliers distinguant les bons des mauvais 'éléments'. » explique Aline Bingen (ULB Métice). « Outre le contrôle strict du temps de travail, le sentiment d'insécurité d'emploi pousse les salariés à un surinvestissement lié au risque de licenciement ou à l'obtention d'un CDI. Ce sentiment est renforcé à l'approche du Black Friday, où le nombre de commandes en ligne explose. »

Troubles musculo-squelettiques, stress et précarité sont le lot quotidien de ces travailleurs de l'ombre sur lesquels repose le confort pour nous des commandes en ligne.





À la **FCTB Brabant Wallon**, on recycle ! On « habille » un siège encore en bon état, mais un peu usé au lieu de le jeter !

Les soutiers d'Amazon

L'acheteur en ligne est un peu comme le passager sur le pont supérieur d'un paquebot de luxe. Il lui suffit de sonner pour être servi mais il ignore ou feint d'ignorer ce qui se passe trois ponts plus bas en cuisine et ne se doute même pas que plus bas encore il y a ceux qui se démènent dans les soutes pour faire avancer le navire. Derrière la face visible des grands sites de commande en ligne, il y a des soutiers invisibles qui triment, qui s'usent et que l'on jette quand ils ne suivent plus la cadence de la chiourme.

Que ce soit le Black Friday ou pour les cadeaux de Noël, il est plus simple de commander en ligne que de courir les magasins. Un mot clé, une liste d'objets avec leur prix, caractéristiques, etc., parfois un comparatif de prix pour trouver le moins cher, un clic et c'est parti. Même plus besoin, sur certains sites de passer au paiement. Le site garde vos coordonnées bancaires et débite votre compte. Trois jours plus tard on sonne à la porte ; le colis est arrivé. Facile ! Reposant.

Mais derrière l'écran, plus ou moins loin, à l'autre bout de la chaîne, parfois du monde, invisibles, il y a les soutiers du navire chargés de préparer les colis : les emballeurs.

Chez Amazon, c'est la galère. Jeffrey Bezos, première fortune mondiale, fait travailler les emballeurs d'Amazon dans des conditions d'ergonomie déplorables.

Syndex, un cabinet d'expertise au service des représentants des salariés, a rédigé un rapport sur les conditions de travail à la plate-forme logistique de Montélimar, en France. Le rapport est accablant pour Amazon. Selon l'enquête de Syndex auprès de 256 travailleurs du site de Montélimar, 74 % des employés ressentent des douleurs physiques qu'ils associent à leur job. Les troubles musculo-squelettiques sont monnaie courante. Les accidents du travail bénins sont fréquents et rarement déclarés, explique Julien Vincent, délégué CFDT. 70 % disent souffrir de stress au travail contre 25 % en moyenne nationale.

Chaque emballeur ne dispose par exemple que de deux tables à des hauteurs différentes. Il doit prendre en hauteur un carton correspondant à l'objet à emballer, y placer l'objet, le fermer avec du scotch et un cutter pour tout matériel, prendre le colis et le placer sur l'autre table plus haute, et

le replacer sur la chaîne qui n'est même pas motorisée et qui est placée en hauteur... L'encombrement au sol avec la poubelle pour les déchets ne lui laisse que peu d'espace. Le temps passé aux toilettes fait baisser la productivité, si bien que les travailleurs essaient de ne pas boire trop. Il y a des primes à la productivité. Mais si la « prod (-uctivité) » baisse, le travailleur reçoit une lettre de « sensibilisation » chez lui pour le rappeler à l'ordre...

Après une journée à déplacer des colis à bouts de bras, les bras, les épaules, le dos souffrent. En fait, si l'algorithme du site est parfaitement pensé, rien n'est prévu pour améliorer l'ergonomie au travail des emballeurs si ce n'est un échauffement collectif ... de 35 secondes ! avant le début de la journée de travail ou des formations « postures » pour apprendre à soulever des charges sans se casser le dos.

En été il fait chaud. Il n'y a pas d'airco. Il y a de la poussière de carton, du bruit, et une musique de fond en permanence dont le volume est bien pensé, lui, pour ne pas assourdir, mais assez fort pour empêcher les travailleurs de bavarder... À côté des souffrances physiques, il y a le stress. 70 % disent souffrir de stress au travail.

Dans ces conditions, on ne tient pas longtemps. Les CDI durent en moyenne 2 ans et demi. L'absentéisme est important. Le turn-over aussi. Les gens ne tiennent pas le coup. Ils sont même encouragés par l'entreprise à s'en aller : Amazon offre des primes de départ à ceux qui veulent quitter volontairement le navire. De toute façon, ils seront remplacés.

Comme le montre un reportage de France 3, les nouveaux sont contents d'avoir trouvé du boulot. Certains ont connu le travail à la chaîne et ne s'en inquiètent pas. Pas encore. ■



Un sondage mondial dévoilé par « Le Soir » pointe le scepticisme quant au dérèglement climatique. 25 % des Belges doutent qu'il soit d'origine humaine.

Déni climatique et climato-scepticisme

Ils ont des yeux et ne voient point...

... « Ils ont des oreilles et n'entendent point ». Cette citation de l'Évangile visait « le peuple insensé et sans intelligence » qui n'avait cure de l'Éternel ou ne comprenait rien aux bondieuseries du « Messie », obligé de recourir aux paraboles pour faire passer le message. Aujourd'hui ce peuple est celui des climato-sceptiques qui nient l'évidence et refusent de croire en l'Apocalypse. Trump à part, ils ne sont pourtant pas plus bêtes que les autres. Alors comment expliquer malgré la science le doute sur la réalité du changement climatique ? Comment faire passer le message ?

25%

des Belges ne sont pas encore persuadés de leur co-responsabilité dans le changement climatique.

Il faut dire que chez nous, il est un peu moins visible. Même si depuis le début des relevés en 1833, la courbe de tendance indique une température moyenne plus élevée de 2,3° C. Il pleut, aujourd'hui, environ 100 mm de plus par an qu'à la fin du XIX^e siècle.

Aux USA, cyclones et inondations devraient normalement secouer les climato-septiques. Mais non. Seuls 36 % des citoyens américains discutent au moins occasionnellement du problème.

Comment l'expliquer ? La climatologue canadienne Katharine Hayhoe, invitée par Etui, l'institut d'études de la Confédération des Syndicats Européens, à en débattre le 8 octobre dernier, tente de l'expliquer. Elle se réfère pour cela à l'étude d'opinion « Yale Climate Opinion Map 2019 » réalisée aux États-Unis¹.

Deux conclusions s'imposent.

1. Interrogés par rapport à l'affirmation : « *Il y a des preuves solides que le réchauffement climatique actuel est principalement dû à l'activité humaine et en particulier à la combustion des combustibles fossiles* », les gens répondent en fonction de leur orientation politique, à savoir « *oui* » pour les partisans du parti démocrate et « *non* » pour les républicains. Les personnes utilisent leurs capacités de raisonnement de manière sélective de façon à mettre en conformité leur interprétation des données scientifiques avec leur idéologie politique².

C'est ainsi que la perception du message climatique dépend finalement autant de la crédibilité de son auteur au regard de l'identité sociale et des valeurs de la personne que de sa validité scientifique. Il est régulièrement interprété comme un moyen pour le gouvernement de réduire la liberté ou le niveau de vie des citoyens.

2. Même si elles sont convaincues de la réalité des changements climatiques et de ses causes, les personnes interrogées, estiment la plupart de temps qu'elles ne seront pas touchées par ses conséquences et que celles-ci affecteront uniquement les générations futures et/ou les régions lointaines.



En Europe les personnes interrogées sont plus enclines à reconnaître que les activités humaines sont la cause principale des changements climatiques, mais elles sont réticentes à modifier leurs modes de vie, l'imposition de limites à l'utilisation des combustibles fossiles apparaissant comme l'élément le plus contesté. La préoccupation pour le climat apparaît comme la plus importante dans les pays du Sud de l'Europe comme le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Par ailleurs, les Européens estiment qu'ils sont les seuls à faire leur part pour remédier aux changements climatiques et estiment que les gouvernements ne jouent pas leur rôle.

En réaction à ces conclusions, Katharine Hayhoe, propose une méthode en trois points pour faire avancer l'opinion publique :

- 1. relier et connecter** : ne pas essayer de convaincre son interlocuteur avec des arguments scientifiques mais aborder ce que nous avons d'important en commun avec lui et qui pourrait être affecté par les changements climatiques ;
- 2. expliquer** : poursuivre la discussion en discutant de ce qui se passe réellement et de ce que l'on pourrait faire pour l'éviter ;
- 3. inciter** : continuer le débat en réfléchissant à ce que tous les deux pourraient faire pour résoudre le problème d'une façon positive compatible avec nos valeurs communes.

Elle suggère également de montrer tout ce qui se fait déjà et qui peut laisser espérer que d'autres initiatives se multiplieront.

Cependant, il ne s'agit pas seulement de modifier nos propres comportements individuels ni d'impulser des sauts technologiques mais de pousser nos représentants politiques, les entreprises et l'ensemble des acteurs de la société à défendre une société basée sur le partage et la justice sociale plutôt que sur la croissance infinie.

La réponse de Katharine Hayhoe ne répond pas complètement à la difficulté posée au départ par les enquêtes d'opinion citées qui est : comment amener les individus à remettre en question les valeurs qui forment leur identité et celle de leur milieu social ? Comment par ailleurs renoncer à consommer quand on a déjà du mal à boucler ses fins de mois comme un cinquième de la population wallonne en situation de précarité énergétique ? ■

1. climatecommunication.yale.edu/visualizations-data/ycom-us
2. Dan M. Kahan et al., 2017.

Vous voulez que ça bouge ?

Alors, renforcez l'équipe **FGTB** !

Les élections sociales auront lieu du 11 au 24 mai 2020. La FGTB recherche des femmes et des hommes enthousiastes et forts qui ne veulent pas rester au balcon, mais veulent au contraire faire bouger les choses et aller de l'avant avec et pour leurs collègues.

Vous aimez écouter les gens et discuter ? Vous aimez travailler en équipe ? Négocier ? Vous aurez au moins 6 mois d'ancienneté (sans interruption) ou 9 mois (avec interruption) en mai 2020 ? Alors foncez ! Portez-vous candidat-e-s pour renforcer l'équipe de la FGTB dans votre entreprise.

Pourquoi des élections sociales ?

Les élections sociales dans le secteur privé sont organisées tous les 4 ans dans les entreprises d'au moins 50 travailleurs. Elles vous permettent d'élire vos représentants au comité de prévention et de protection au travail (CPPT) si votre entreprise compte au moins 50 salariés, et vos délégués au conseil d'entreprise (CE) si votre entreprise compte au moins 100 travailleurs.

Les délégués informent, conseillent et défendent leurs collègues. Ils sont là pour défendre vos droits. Pour avancer ensemble.

Si vous êtes élu délégué, vous représenterez vos collègues et vous pourrez faire entendre votre voix au sein de l'organisation. Les délégué-e-s négocient avec l'employeur et essaient de conclure des accords sur vos conditions de travail et vos salaires. Mais aussi sur la fourniture de vêtements de travail décentes, sur des horaires de travail corrects, sur des rythmes de travail humains, sur un environnement de travail sans danger...

Qui peut être candidat ?

Tout salarié et stagiaire de 18 à 65 ans ayant 6 mois d'ancienneté (sans interruption) ou 9 mois (avec interruption) en mai 2020 peut être candidat. Les travailleurs temporaires ne peuvent pas être candidats, mais sous certaines conditions, ils ont le droit de voter pour la première fois là où ils travaillent.

Le personnel d'encadrement, les conseillers en prévention ou les « personnes de confiance » ne peuvent pas être candidats. Dans certaines entreprises, il existe un collège électoral « jeunes » pour les candidats âgés de 16 à 25 ans. En tant que délégué, vous vous démenez pour aider vos collègues.

Si vous vous portez candidat aux élections sociales, vous serez protégé contre le licenciement. Mais vous n'êtes protégé que 4 mois avant les élections sociales, entre le 12 et le 25 janvier 2020. Abstenez-vous donc avant le 25 janvier 2020 de dire à votre patron que vous êtes candidat.

Important : à la FGTB, vous n'êtes jamais seul. Vous faites partie d'une équipe. Des formations vous aideront à apprendre les trucs et astuces du métier. Vous serez soutenus par des syndicalistes expérimentés.

Venez renforcer l'équipe FGTB ! Plus d'info
➔ www.fgtb.be/elections-sociales

Votez FGTB, votez 3

La FGTB a reçu le numéro 3. La troisième liste sur votre bulletin de vote sera donc la liste des candidats FGTB. Plus les délégués FGTB obtiendront de voix, plus ils seront forts pour défendre et protéger vos intérêts et ceux de vos collègues.

Avec vous, nous allons de l'avant pour :

- des emplois décents avec de bons salaires et des heures de travail convenables,
- des statuts et des contrats solides,
- des conditions de travail sûres et saines.



📱 Téléchargez l'application élections sociales 2020 de la FGTB

L'application FGTB pour les élections sociales 2020 est disponible sur iOS et Android. Grâce à cette application, vous pouvez déterminer le calendrier des élections sociales, calculer la répartition des mandats dans votre entreprise et tout apprendre sur la procédure des élections sociales.

Chacun peut télécharger l'App via www.fgtb2020.be, l'App Store ou Google Play. Vous pouvez effectuer votre recherche par les termes suivants : « FGTB », « élections sociales », « FGTB 2020 ».

Nous vous souhaitons une bonne campagne !

RenoWatt



La Wallonie se lance dans la rénovation des bâtiments

RenoWatt est un guichet unique qui accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments, prend en charge la conclusion du contrat de performance énergétique (CPE), sélectionne les bâtiments dignes d'intérêt à la rénovation, les regroupe en pooling, lance la procédure de marché public. Mis sur pied par le Groupement de Redéploiement économique de Liège (GRE-Liège) et soutenu par la Commission européenne, le projet pilote qui a fait ses preuves entre 2014 et 2017 a été étendu à toute la Wallonie. Objectif à l'horizon 2030 : réduire de 40 % les émissions de CO₂ par rapport à 1990.

Outre le transport routier qui continue à produire du CO₂, on sait que l'autre secteur qui pose problème en matière de consommation d'énergie et de pollution, c'est le chauffage des bâtiments. Intervenir dans le logement privé, c'est compliqué. On ne peut qu'encourager à l'isolation ou imposer des règles pour le bâti neuf. Ça prend du temps. Mais pour les bâtiments publics, les pouvoirs publics disposent de meilleurs leviers qui se heurtent cependant à cet autre écueil : les propriétaires sont la plupart du temps les pouvoirs locaux eux-mêmes passablement désargentés. Ils ne disposent en outre pas de l'expertise pour faire les meilleurs choix d'investissements énergétiques. Quel bâtiment en vaut la peine ? Quels choix énergétiques ? Quelles économies d'énergie et financières attendre ? RENOWATT va les aider.

Origine du projet RenoWatt

Le projet est parti de Liège avec des objectifs plus ambitieux que les économies d'énergie, à savoir le redéploiement économique de la région. Il s'agissait de développer un axe économique stratégique via la rénovation énergétique de manière à créer des emplois locaux et une expertise dans ce secteur d'avenir. Et aussi de réorienter les investissements publics vers des dépenses locales.

Ce fut un succès : dans sa phase pilote entre 2014 et 2017 le projet a mené à la signature de 5 contrats de performance énergétique pour un total de 59 millions, couvrant la rénovation de 136 bâtiments (écoles, hôpitaux, centres sportifs, bâtiments administratifs). Avec, à la clé, 34 % d'économies d'énergie. L'Union Européenne lui a d'ailleurs décerné en mai 2017 le prix du meilleur projet énergétique européen.

Un projet original

L'originalité du projet, c'est que RenoWatt se substitue aux communes pour passer les contrats de rénovation énergétique. Il forme ainsi une centrale d'achat qui permet de faire des économies d'échelle. Travailler selon des pools de bâtiments rassemblant différentes communes, villes et autres entités publiques permet en effet d'atteindre une masse critique importante, de diversifier le risque pour les financeurs et diminuer les coûts.

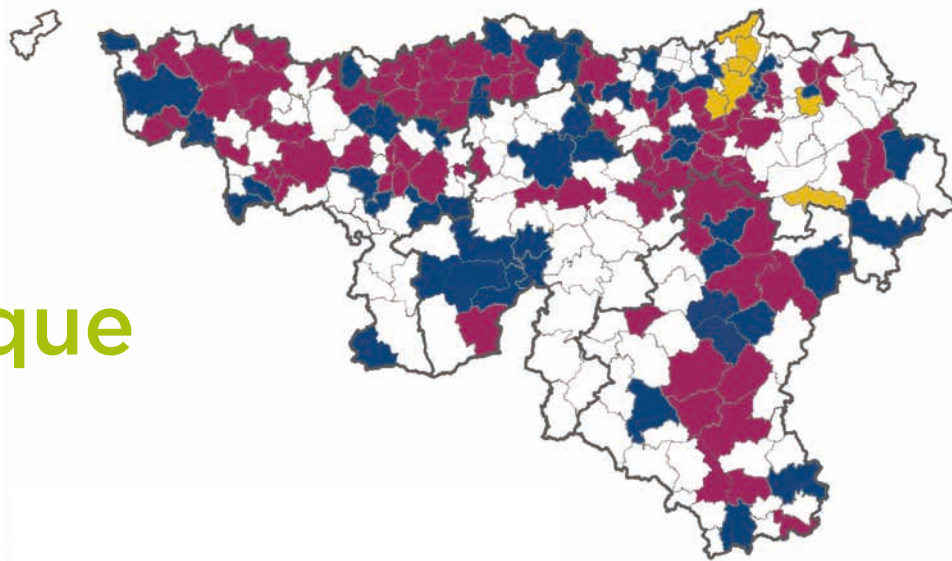
Il peut aussi imposer des conditions. La principale étant les Contrats de Performance Énergétique (CPE). Les sociétés de service énergétique qui feront les travaux seront en effet tenues de garantir la performance énergétique annoncée des bâtiments sur toute la durée du contrat et pas seulement la bonne exécution des travaux. Elles devront également assurer la maintenance. Les communes pourront ainsi compter



Communes ayant adhéré à RenoWatt
Communes souhaitant participer à RenoWatt
Communes en cours d'exécution (suite à la phase pilote 2014-2017)

#Wallonie.be

lance tion énergétique publics



sur une réduction de la facture énergétique, réduire leur empreinte CO₂ et affecter les moyens financiers économisés à d'autres priorités. En cas de gains supérieurs aux gains estimés, le « surplus » des gains sera partagé (50 % - 50 %) entre l'entité publique et l'entreprise de service qui aura réalisé les travaux.

Des clauses sociales

La seconde originalité est la mise en place de clauses sociales et éthiques dans les cahiers des charges de manière à promouvoir l'emploi local (wallon) et lutter contre le dumping social.

Les conditions d'exécution des contrats prévoient en effet :

- la limitation des degrés de sous-traitance et des rappels concernant les conditions de traitement du personnel (conditions de logement, per diem) ;
- l'identification des travailleurs (extension de construbadge) ;
- le respect des obligations sociales et fiscales (responsabilisation de l'entreprise via une attestation de vérification des limosa et dimona) ;
- la responsabilité solidaire pour les dettes salariales en cas d'occupation de ressortissants en séjour illégal ;
- des formations socio-professionnelles (brevets, ...).

Une clause sociale flexible d'exécution laisse à l'entreprise contractante le choix pour un petit pourcentage des travaux entre formation et sous-traitance à l'économie sociale d'insertion.

Un projet devenu wallon

Le gouvernement wallon s'est saisi de ce projet liégeois qui doit désormais être étendu à l'ensemble de la Wallonie (recommandations reprises dans le Plan Air Climat Energie 2030). RenoWatt est maintenant une mission déléguée du gouvernement wallon. Il a été logé au sein de la société spécialisée B.E.Fin qui est détenue à 51 % par le Gouvernement wallon et à 49 % par la SRIW Environnement.

RenoWatt compte déjà plus de 70 adhésions sur le territoire wallon (en rouge sur la carte) et 120 études de bâtiments publics en cours (hôpitaux, écoles, piscines, halls omnisports, logements sociaux, homes, casernes, ...) pour 17 pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires (phase 1 en cours d'audits). ■



À la FGTB Wallonne, on a installé des panneaux photovoltaïques, et un tableau rappelle les économies effectuées ! ± 300 panneaux photovoltaïques ont été installés en 2014, à la fois pour le bâtiment de la FGTB wallonne à Beez, ainsi que le bâtiment de la MWB.

Working Class Live 2020



Les inscriptions sont ouvertes !

Tu es jeune ? Bruxellois ? Tu fais de la musique seul, ou dans un groupe ? Gagne une chance unique de te produire en ouverture de la Fête du Travail 2020 !



FGTB-ABVV
Bruxelles-Brussel



MUTUALITÉ SOCIALISTE DU BRÉSANT
SOCIALISTISCHE MUTUALITEIT BRUSSELS

CCB
CEPAG

P&V
ASSURANCES

Le concours « Working Class Live », organisé par les Jeunes FGTB de Bruxelles, s'adresse aux artistes et aux groupes de Bruxelles (amateurs, semi-pro ou pro) pratiquant toute musique actuelle (rock, hip-hop, électro, pop, world, etc.).

Plus qu'un concert, la FGTB Bruxelles entend soutenir les jeunes artistes bruxellois et plus largement veut montrer sa solidarité et son engagement auprès des jeunes, des étudiants et des jeunes travailleurs ou des travailleurs chercheurs d'emploi.

Comme le Gustav Brass Band l'année passée, Indigo Mango & The Kameleons en 2017 ou encore Chicos Y Mendez en 2014, le groupe ou l'artiste gagnant ouvrira les concerts de la Fête du Travail 2020 et se verra remettre la somme de 1.000 €.

Concrètement, le concours Working Class Live comprend deux tours de sélection : le premier vise, en interne, à sélectionner trois demi-finalistes. Lors du second tour, le jeudi 12/03/2020, les trois sélectionnés se produiront à l'Ancienne Belgique (dans la salle AB Club).

Cette soirée sera l'occasion pour notre jury et pour le public d'élire le finaliste qui se produira en ouverture des concerts de la Fête du 1^{er} mai 2020.

Fête de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs, la Fête du Travail est le grand rassemblement des militants progressistes de gauche ! Un rassemblement engagé qui vise à créer du lien entre les grandes forces progressistes de Bruxelles. C'est aussi l'occasion pour la FGTB Bruxelles de réaffirmer son engagement pour une société juste et solidaire.

Petite précision : l'accès à la soirée-concert du jeudi 12/03 à l'AB est **gratuit** ! ■

Au sein de la **FGTB Bruxelles**



- Plus de 80 % du personnel se rend au travail en utilisant les transports en communs.
- Les bulles à eau ont été remplacées par des fontaines et l'achat de nouveaux gobelets en plastique fait désormais partie du passé. Pour les encourager à modifier leurs habitudes, les employés de la FGTB Bruxelles se sont également vus offrir une gourde.
- L'impact écologique de la consommation de café a été réduit : les machines à café avec capsule ont été supprimées et remplacées par des machines à grains et des percolateurs classiques.
- Un plan d'isolation progressif des bâtiments a été mis en place, diminuant de facto l'impact écologique de l'activité professionnelle.

Pas d'hésitation à avoir ! Inscris-toi avant le 31 janvier 2020 sur le site www.workingclasslive.be

Économie circulaire

**Emprunter, faire, réutiliser**

Notre économie doit devenir « circulaire »

Les ressources naturelles ne sont pas infinies... Pourtant, les modèles de production industriels laissent croire le contraire. On puise sans relâche dans les matières premières, on fabrique, on utilise, et enfin on jette à la poubelle. Il y a bien du recyclage ici et là, mais surtout une montagne de déchets qui nous fait face aujourd'hui. Un changement radical est nécessaire, de manière imminente.

Et c'est là que l'économie circulaire entre en jeu. Pour faire simple : afin de garder notre planète en vie, notre système économique doit prendre les caractéristiques d'un écosystème naturel. Ce qui meurt doit servir à créer autre chose. L'économie devient alors un cycle plutôt qu'une traditionnelle ligne droite allant de la terre à la décharge.

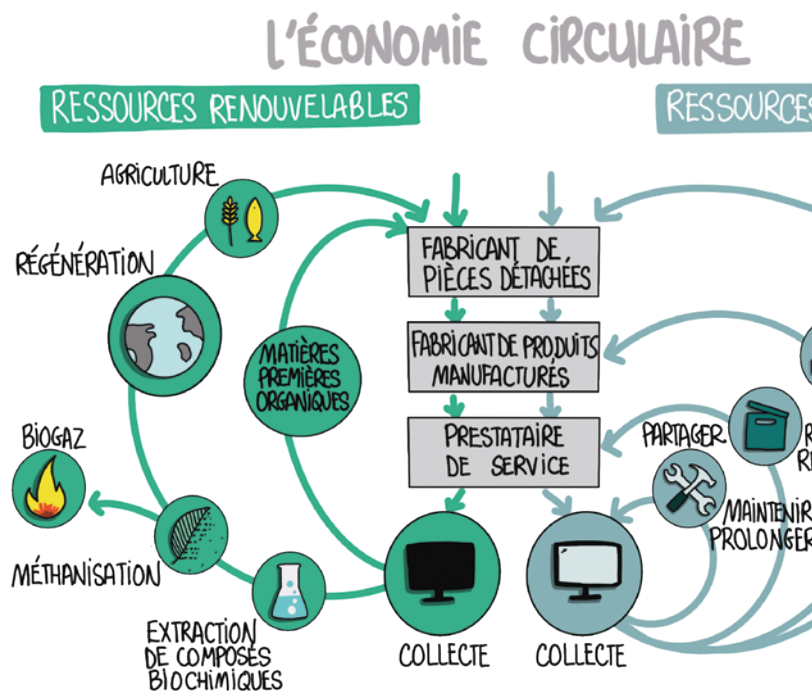
Le principe du « extraire - fabriquer - jeter » doit être remplacé par un système qui consiste à « emprunter - faire - réutiliser ». Matériaux recyclés, réutilisation des pièces, gestion des déchets...

C'est ce dont nous parlons dans notre dossier, et nous allons voir sur le lieu de travail comment l'économie circulaire s'installe progressivement. ►

La Wallonie à l'heure de l'économie circulaire

Selon la Commission européenne, l'économie circulaire est une économie dans laquelle « les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur ».

Il ne s'agit donc plus d'un schéma classique de production, où l'on va de la production d'un objet à sa destruction, mais bien d'un système de boucle où on optimise, réutilise, recycle et valorise.



Un projet global visant à faire de l'économie circulaire une priorité en Wallonie a récemment vu le jour, incluant un « green deal » lancé le 27 novembre par la Direction du Développement durable du Service Public de Wallonie pour les entreprises et organisations, et un nouveau site internet plein de ressources et d'informations. Une bonne chose, à l'heure où l'effort climatique doit se répartir entre tous les acteurs de la société, du particulier aux pouvoirs politiques, en passant bien évidemment par le monde économique.

énergie et en ressources, implique notamment de maintenir aussi longtemps que possible les matières physiques et leur valeur dans le cycle économique, donc de réduire les déchets. Les échanges et le partage sont deux autres éléments fondamentaux du modèle circulaire, qui peut être décliné pour toutes les activités de production de biens et de services, qu'elles soient industrielles, artisanales, agricoles. »

Green deal et appel à projet

Le Green Deal lancé par le SPW réunit pour le moment une centaine d'organisations privées et publiques, qui se sont engagées à mener des projets « circulaires ». Les 110 signataires ont ainsi marqué leur accord pour mettre en œuvre au moins deux projets pilotes, d'achat ou de soutien à l'économie circulaire, endéans les 3 ans de ce Green Deal. Des appels à projet pour les entreprises, communes ou ASBL sont également en ligne, sur le thème de la gestion des déchets, de la réutilisation, de la sensibilisation et l'accompagnement à cette thématique. De nombreux articles, schémas et sources d'information sont également disponibles.

Si les outils proposés par le SPW s'adressent principalement aux entreprises, ils peuvent également servir aux travailleurs et délégations et, qui sait, à développer d'intéressants projets !

”

La Wallonie s'inscrit clairement dans une double logique de « zéro déchet » et d'économie circulaire. L'ambition est de réduire les déchets et les coûts qui y sont liés et de créer de l'emploi et de l'activité innovante en Wallonie.

Politique Régionale 2019-20

« L'utilisation actuelle des ressources n'est pas durable. Nous consommons et extrayons plus de matières premières que notre planète ne peut en fournir à long terme, générons trop de déchets perdus pour le cycle économique, ainsi que d'émissions de gaz à effet de serre, et exerçons une pression sur la biodiversité et les écosystèmes menant à la sixième extinction de masse. De ce constat est né le concept d'économie circulaire. (...) La sobriété en carbone, en

Lire plus ➔ economiecirculaire.wallonie.be

Trois bureaux de la **FGTB Wallonie picarde** ont été équipés de panneaux solaires, à savoir Mouscron, Dottignies et Le Bizet !

En Belgique, 7,5 % des emplois sont « circulaires »

S FINIES



Inspired by
Ellen MacArthur Foundation
© noirelavache

Du cordonnier à l'ingénieur dans un parc éolien : 7,5 % des emplois en Belgique sont circulaires. Ce chiffre nous vient tout droit d'un rapport réalisé par la Fondation Roi Baudouin, publié en octobre dernier. La cellule RISE, Réseau intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement, dont fait partie la FGTB, y a été associé.

Le marché du travail circulaire inclut toutes sortes d'emplois dans différents secteurs, tous niveaux de qualifications confondus. Cela va de l'installateur de panneaux solaires, à l'architecte qui conçoit des bâtiments de manière à ce que les matériaux puissent être récupérés après utilisation, en passant par l'analyste de données qui surveille et optimise l'utilisation des ressources, ou encore le gestionnaire de plateformes de covoiturage...

Trois types d'emplois circulaires

Un emploi dit « circulaire de base » est une profession qui implique directement un des éléments de l'économie circulaire ou qui soutient ces types d'activités. Exemples : secteurs des énergies renouvelables, de la réparation, de la gestion des déchets et des ressources.

Un emploi circulaire porteur est un emploi qui suit les stratégies des économies circulaires de base et constituent des activités-support. Exemples : secteurs de la location, de l'ingénierie et des technologies numériques qui ont un lien avec la circularité.

Un emploi indirectement circulaire est un emploi qui soutient les emplois circulaires. Exemple : éducation, logistique et secteur public.

Selon cette définition, l'analyse a montré que 7,5 % des emplois belges — 262.000 emplois — sont circulaires, soit 8,1 % des emplois dans la Région de Bruxelles-Capitale, 7,5 % des emplois en Flandre et 6,8 % des emplois en Wallonie.*

Les secteurs du recyclage, de la réparation et de l'entretien génèrent plus de 80.000 emplois (30 % du

nombre total d'emplois circulaires), principalement dans les provinces d'Anvers, de Flandre orientale, de Flandre occidentale et de Liège.

L'économie circulaire se conçoit sur différents niveaux, du niveau local au niveau régional et mondial. La Belgique accueille des initiatives circulaires à chacun de ces niveaux, des initiatives locales de partage au réseau mondial de reprise de voitures d'occasion et de pièces automobiles en passant par les systèmes régionaux de gestion des déchets.

« L'économie circulaire constitue elle-même une opportunité pour le marché du travail belge. Le pays est confronté à des problèmes d'adéquation entre le chômage et les opportunités d'emploi actuelles et futures. L'économie circulaire crée des emplois avec une grande diversité d'exigences professionnelles et a donc le potentiel de créer des opportunités à tous les niveaux du marché du travail. Il y a un potentiel pour des initiatives sociales et à petite échelle. Le nombre d'emplois peu ou moyennement qualifiés dans le domaine de la réparation devrait augmenter, une grande partie d'entre eux étant peu susceptibles d'être automatisés, et les emplois émergents peuvent attirer des talents hautement qualifiés et créatifs », indique le rapport dans ses conclusions.

* L'analyse, basée sur une approche sectorielle et donc sur l'activité principale des travailleurs et entreprises, est susceptible de sous-estimer le nombre d'emplois circulaires dans le secteur manufacturier. Une analyse complémentaire du secteur manufacturier indique que 25 % des entreprises manufacturières belges communiquent sur les stratégies de l'économie circulaire, et sont donc susceptibles d'intégrer de telles stratégies comme processus secondaires.

« L'emploi circulaire en Belgique - Analyse de référence de l'emploi dans l'économie circulaire en Belgique », un rapport de la Fondation Roi Baudouin et de « Circle Economy », à lire ici
➔ www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2019/201909

Économie circulaire

Le secteur de la métallurgie se caractérise par une grande demande de matières premières. De nombreux matériaux « empruntés » à notre planète sont utilisés. Ceci peut-il être en partie intégré dans l'économie circulaire ? Entretien avec Wim Careel, conseiller auprès de l'ABVV Metaal.

« La transition vers une industrie métallurgique circulaire est très importante », explique Wim, « et ce, pour deux raisons. La première, c'est l'aspect économique. La demande mondiale de matières premières — dont les métaux — augmentera fortement ces prochaines années. La Belgique est relativement pauvre en matières premières. Nous devons nous tourner vers l'étranger pour nous en procurer. L'économie est donc tributaire des bouleversements politiques ailleurs dans le monde. Une économie circulaire réduit notre vulnérabilité en matière d'approvisionnement en matières premières rares. Mettre l'accent sur l'ancrage local et sur les grandes chaînes peut justement faire apparaître de nouvelles activités industrielles, avec de l'emploi supplémentaire.

Ensuite, il y a l'aspect écologique. Une économie circulaire dans notre secteur peut fournir la contribution nécessaire dans la lutte contre le changement climatique.

De nombreuses entreprises métallurgiques s'investissent actuellement pour rendre leur processus de production plus circulaire. Toutes s'inscrivent dans le segment des matières premières stratégiques importantes qui sont utilisées et réutilisées dans les smartphones, les ordinateurs et les voitures électriques. »

Le principe de la circularité de l'économie peut mener à une création d'emploi locale. « À l'aéroport d'Ostende par exemple, la société Aerocircular, active depuis peu, démantèle les avions de façon durable, en vue d'une réutilisation. Dans une première phase, de nouveaux emplois sont ainsi créés. L'entreprise métallurgique ArcelorMittal utilise quant à elle des gaz résiduels pour fabriquer de l'éthanol qui pourra être utilisé dans l'industrie chimique pour la fabrication de plastique. »

Emprunter plutôt que posséder

L'économie circulaire remet aussi en question l'idée de possession. À l'heure actuelle, nous achetons un appareil que nous utilisons quelques années pour ensuite le jeter et en racheter un nouveau. Qu'en serait-il si l'on pouvait acheter le produit sous forme de « prêt à l'usage » ? On pourrait dans ce cas utiliser l'appareil pour un certain temps contre un certain prix, mais son fabricant resterait responsable de son bon fonctionnement. Il aurait alors tout intérêt à ce que son appareil ait une longue durée de vie et à ce qu'il puisse être réparé en cas de panne, à moindre coût (financier et écologique). « C'est effectivement une partie essentielle de l'économie circulaire. Et à ce niveau aussi, les exemples sont nombreux. Signify — anciennement Philips Lightning — vend depuis un certain temps déjà, des heures d'éclairage plutôt que des lampes. L'entreprise reste propriétaire des lampes et a donc tout intérêt à ce qu'elles tiennent le plus longtemps possible. Le système reste toutefois un marché de niche. Tant pour le fabricant que pour le consommateur, il reste encore de nombreux obstacles qui empêchent une application à grande échelle. »

L'avenir

« Le grand défi pour l'industrie métallurgique — et pour l'industrie dans son ensemble — consiste à développer, à un niveau nettement plus grand, les nombreuses innovations, évolutions et technologies qui existent déjà actuellement. Ceci nécessite évidemment des investissements et une politique industrielle qui en feront une priorité. Nous avons besoin d'infrastructure, et les travailleurs doivent avoir l'opportunité de développer les aptitudes nécessaires : reconnaître les matières premières, de savoir réparer et assurer la maintenance du matériel... Il faut davantage mettre l'accent sur ces compétences. Mais il y a encore du pain sur la planche. Dans l'industrie manufacturière, 75 % des entreprises n'appliquent toujours pas de stratégie circulaire. L'accent est encore trop mis sur le recyclage et trop peu sur la réutilisation et sur le système de 'prêt à l'usage'. L'État doit encourager les investissements circulaires et rendre les investissements non-durables peu attractifs. »



Gestion des déchets

Chez SGS, l'initiative et l'expertise viennent des syndicats !



SGS S.A., est une société multinationale qui propose des services dans les domaines du contrôle, de la vérification, de l'analyse et de la certification et dont le siège se situe à Genève. Le site de Wavre est spécialisé sur le secteur pharmaceutique et se compose de deux unités distinctes : SGS Lab Simon (contrôle de qualité de matières premières et produits finis) et SGS Belgium (études cliniques), où travaille Isabelle, déléguée SETCa. Elle est auditrice dans la département Qualité et représente les travailleurs au niveau du CPPT et de la délégation syndicale depuis 2004.

Suite à une demande de la maison-mère d'améliorer la gestion des déchets sur le site, mais aussi au renforcement de la réglementation wallonne en termes d'obligation de tri de déchets non dangereux générés en entreprise, Isabelle, éco-conseillère de formation et habituée des formations RISE, s'est vue confier ce dossier, démarré en février 2019. Elle s'est entourée d'une équipe composée du responsable des bâtiments, du conseiller en prévention, de l'opérateur de maintenance et de deux autres membres syndicaux du CPPT.

Première étape : la réalisation d'un état des lieux

L'état des lieux a permis d'objectiver les problèmes, tant au niveau des manquements vis-à-vis de la réglementation, que des procédures internes. L'équipe a fait appel, dans un premier temps, à la cellule Environnement de l'UWE qui réalise ce type de diagnostic gratuitement. Elle l'a ensuite complété, corrigé et affiné en utilisant la méthode des éco-cartes, couplée à une enquête auprès des responsables et travailleurs de chaque zone concernée.

La mise en œuvre

Sur le plan de la réduction du volume de déchet, l'acquisition d'un **compacteur à carton** a été décidé.

Le remplacement des gobelets jetables par des gobelets réutilisables avait également été proposé au niveau des laboratoires, mais le coût de cette mesure a été provisoirement jugé trop important. **L'équipe s'est alors tournée vers l'entreprise Renewi, spécialisée dans la valorisation des déchets. Désormais, les gobelets usagés vont être rassemblés dans une poubelle spéciale pour ensuite être transformés. Le carton est séparé du plastique pour être ensuite revendu sous forme, par exemple, de papier pour imprimante.**

Des îlots de tri, sortes de poubelles centralisées, vont également être installés en lieu et place des poubelles individuelles. La société en charge du nettoyage des locaux s'est montrée favorable aux nouvelles mesures qui vont dans le sens de l'allègement de la charge de travail de son personnel.

La communication au personnel

La mise en œuvre de ces mesures ne peut apporter de résultats que si une communication efficace vers le personnel est organisée. De nouvelles consignes pour réduire la production de déchets à la source ont été transmises : imprimer le maximum de documents en recto/verso, utiliser de l'encre rechargeable pour les cachets-tampons, réutiliser les chemises et porte-documents, ... et sur les nouvelles procédures.

À cette fin, un logo spécifique au projet a été créé et dénommé « Recyclo ». Recyclo accompagne toute communication au personnel sur le sujet afin de la rendre directement identifiable.



L'ensemble des mesures et procédures devront être en œuvre pour le début de l'année 2020. Il s'agira ensuite de mesurer les résultats obtenus si possible déjà dès la mi-2020 par le biais d'indicateurs et, par la suite en continu, de manière à adapter et corriger les solutions en fonction de leur succès mais aussi de l'évolution progressive des normes et des contraintes.

Ce projet est exemplaire car il a permis de créer une dynamique positive en termes d'économie circulaire (dans son aspect gestion des déchets) entre représentants des travailleurs et direction en vue de répondre à des contraintes externes (la réglementation et les demandes de la maison-mère). ■



Journée gros pull ! Un jour par an, en hiver, à la **FCTB** on coupe le chauffage, après avoir bien entendu averti le personnel de se munir de son plus gros pull ce jour-là ! Un moyen simple et facile à mettre en œuvre pour économiser l'énergie !

Question Réponse

Remboursement des déplacements domicile - lieu de travail : comment cela fonctionne ?

Des déplacements domicile-lieu de travail durables et des plans de transport d'entreprise bien équilibrés peuvent contribuer à réduire l'empreinte écologique. Mais qu'en est-il des frais liés à vos déplacements domicile - lieu de travail ?

Améliorer la mobilité, cela commence par des déplacements domicile-lieu de travail bien organisés et durables et donc, par un plan de transport d'entreprise bien négocié. Vous êtes délégué et vous souhaitez un plan de transport d'entreprise solide :

Téléchargez notre brochure FGTB « Mobilité. Enquête déplacements domicile-lieu de travail comme instrument syndical. » ➔ www.fgtb.be/-/mobilit-le-point-sur-l-enquete-2020-des-deplacements-domicile-travail

Cette brochure explique comment utiliser l'enquête sur les déplacements domicile-lieu de travail comme levier syndical et vous donne des conseils et suggestions d'actions concrètes dans votre travail de délégué.

Plus d'infos sur le remboursement des trajets domicile - lieu de travail

Surfez sur ➔ www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=23938

Prenez contact avec votre délégué syndical ou votre permanent syndical.

1. Les règles de base

Si vous utilisez les transports en commun, votre employeur doit intervenir dans les frais. Si vous utilisez votre propre moyen de transport, le remboursement n'est pas obligatoire sauf si dans le secteur ou dans l'entreprise, une cotisation patronale est imposée. Les règles de base sont reprises dans la CCT 19/9. Cette CCT ne s'applique pas quand l'intervention a déjà été réglée par une CCT sectorielle ou d'entreprise. Ces dernières CCT auront toujours priorité sur la CCT 19/9, du moins si elles contiennent des conditions équivalentes.

2. Intervention dans les déplacements domicile-lieu de travail en train

Depuis le 1^{er} février 2019, la cotisation patronale a été portée à 75 % en moyenne du prix d'un abonnement de train (auparavant, elle était de 60 %).

➔ Les CCT sectorielles peuvent toutefois garantir une intervention plus élevée (voire une intervention complète).

Si votre employeur utilise le tiers-payant, votre employeur vous rembourse alors 80 % de votre abonnement de train annuel et l'État prend les 20 % à sa charge.

3. Intervention dans les déplacements domicile-lieu de travail en bus, tram ou métro

Votre employeur doit intervenir pour les déplacements d'au moins 5 kilomètres, à compter du lieu de départ soit en fonction de la distance parcourue (à 75 % du coût effectif de l'abonnement de bus, tram ou métro), soit à un prix d'abonnement fixe.

Dans plusieurs secteurs et entreprises, des CCT plus avantageuses ont été conclues. Vérifiez si ce n'est pas le cas pour vous auprès de votre délégué ou secrétaire professionnel.

4. Intervention en cas de combinaison de transports publics

Si seul un titre de transport est soumis pour la totalité de la distance, le remboursement est égal à l'intervention patronale prévue pour le train dans le tableau ci-dessus. Si vous avez plusieurs titres de transport, la somme des différentes contributions (selon des règles propres) constitue la totalité de l'intervention patronale.

5. Et si vous venez à vélo au travail ?

Votre employeur vous paie alors une indemnité-vélo, du moins si ceci est prévu au niveau du secteur ou dans l'entreprise. Sur le plan fiscal, le montant maximum qui peut être octroyé pour l'indemnité-vélo est de 0,24€/km. Les secteurs peuvent prévoir une intervention de ce montant ou un montant inférieur. Ils peuvent aussi fixer une distance maximale pour l'indemnité-vélo.

6. Et si vous utilisez votre propre véhicule ?

Dans ce cas, la loi ne prévoit aucune intervention patronale obligatoire, sauf si une CCT sectorielle le prévoit.

Si ces déplacements se font durant le temps de travail, en principe, les frais effectivement exposés vous sont remboursés (frais pour lesquels vous devez pouvoir fournir un justificatif). En pratique, on utilise souvent l'indemnité kilométrique forfaitaire que l'État applique pour ses fonctionnaires (0,3653 €/km). Cette indemnité est exonérée d'ONSS et d'impôts.



La Centrale Générale

FGTB
 Centrale Générale
 Ensemble, on est plus forts

Première action dans les titres-services

Les aides-ménagères se font entendre !

Le 28 novembre, plus d'un millier d'aide-ménagères du secteur des titres-services sont descendues dans les rues de Bruxelles pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. À coup de « casserolades », slogans et huées, elles sont venues faire entendre leurs revendications devant les bureaux de Tempo Team et de la fédération patronale Federgon. En décembre, de nouvelles actions ont eu lieu devant deux sociétés de titres-services, à Bruges et Hoeselt.

Les travailleuses réclament une augmentation salariale de 1,1 %, comme cela est prévu dans le cadre de la norme salariale nationale. Selon les employeurs, il n'y aurait pas marge pour cela et ils ne veulent accorder que quelques miettes. Mais dans le même temps, de nombreuses entreprises de titres-services engrangent de plantureux bénéfices et accordent de généreux dividendes. Et en plus, ce sont ces mêmes entreprises qui occupent le plus de travailleuses. Prétendre qu'il n'y a pas d'argent alors qu'il est mal utilisé, c'est se moquer des travailleuses.

Pour de nombreuses aide-ménagères, il n'est pas facile d'arriver à boucler les fins de mois. Dans le secteur, le salaire minimum est de seulement 11,04 € brut/heure et la majorité des travailleuses est occupée à temps partiel. Enfin, c'est un travail très physique qu'il est pratiquement impossible de tenir jusqu'à la pension. Notons aussi que les possibilités de formation sont quasiment inexistantes, certainement au sein des entreprises commerciales.

Jusqu'à présent, c'est le silence radio du côté des employeurs, dès lors, nous poursuivons nos actions. On oublie trop souvent que grâce au travail des aide-ménagères, plus d'un million de familles jouissent au quotidien d'une maison propre. Elles méritent plus de respect, de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.



UNI Global Property Services

S'unir au-delà de nos différences et de nos frontières

Début octobre, le syndicat américain des services SEIU organisait à Chicago la conférence mondiale d'UNI Global Property pour célébrer 20 ans de lutte mondiale dans le secteur des services de nettoyage et du gardiennage. La Centrale Générale - FGTB était présente.



Il n'y a pas de petites économies d'énergie... à la **Centrale Générale**, les lumières s'éteignent automatiquement dès qu'il n'y a plus de mouvements.



Cette conférence a permis aux participants venus du monde entier de témoigner des réalités du terrain, de partager les préoccupations mais aussi de renforcer les liens entre les syndicats.

La campagne américaine « The Fight for 15 » a été présentée. Cette campagne qui vise à instaurer un salaire minimum fédéral américain de 15 \$/heure est particulièrement importante pour nous puisque c'est elle qui a inspiré notre lutte pour les 14 €.

Enfin, l'importance d'augmenter le nombre d'affiliés a été mise en avant. C'est un point essentiel pour améliorer les conditions des travailleurs. « Nous devons restaurer la force de nos syndicats pour que les travailleurs puissent retrouver ce pouvoir. Nous devons construire des syndicats inclusifs et multiraciaux qui donnent à tous les travailleurs les moyens de s'unir au-delà de nos différences. » déclare Mary Kay, présidente du SEIU.

Congrès FETBB



La Fédération Européenne des Travailleurs du Bois-Bâtiment (FETBB) a tenu son congrès à Vienne. L'occasion pour la Centrale Générale de réaffirmer son engagement pour la solidarité transnationale et saluer la réélection de Brahim Hilami, Secrétaire Fédéral Construction, au poste de vice-président de la FETBB.

La lutte contre le dumping social dans la construction reste un point central de l'action européenne de la Centrale Générale. Et, même si le dumping social continue à faire des ravages, les efforts de la Centrale Générale au sein de la FETBB ont permis de repousser de nombreuses offensives.

Le travail de la Centrale Générale salué

Notre centrale s'implique également dans la réalisation du Plan Stratégique de la FETBB 2020-2023. Ce plan tourne autour de deux valeurs : l'unité et l'égalité. L'unité, car plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes au niveau national, européen et international. C'est le gage premier de notre force. Ensuite, l'égalité des droits entre tous les travailleurs, d'où qu'ils viennent et quel que soit le pays ou le chantier dans lequel ils travaillent.

Avec la FETBB, nous luttons aussi pour garantir à tous les travailleurs européens l'accès à un syndicat libre, démocratique et combatif. C'est fondamental dans la lutte pour une répartition équitable des richesses et l'égalité.



La Centrale Générale

FGTB
 Centrale Générale
 Ensemble, on est plus forts

Mai 2020, des élections sociales seront organisées dans plus de 6.000 entreprises belges. Peut-être chez vous. Avez-vous déjà pensé à être candidat pour la Centrale Générale - FGTB ? Allez vite voir nos vidéos sur notre site

**Elections
sociales**

 ➔ www.accg.be/es2020

Le climat c'est aussi l'affaire des syndicats

L'année 2019 aura été marquée par les mouvements des jeunes pour le climat. À plusieurs reprises, notre présence a été sollicitée lors de ces manifestations et pour la Centrale Générale - FGTB, il a toujours été clair que oui, nous devons soutenir ces jeunes et oui, nous avons un rôle à jouer sur la question environnementale. Parce que ce que nous voulons avant tout, c'est une politique climatique et environnementale socialement juste.

Plus d'informations sur le site
 ➔ www.rise.be

Dès le départ, la Centrale Générale - FGTB a été un des premiers syndicats à couvrir ses affiliés qui souhaitent participer aux manifestations pour le climat. On a même pu voir nos manifestants avec des slogans tels que « *Pour le changement social, pas le changement climatique* » et « *Augmenter le salaire, pas la température* ». On a même pu voir nos collaborateurs défiler de manière symbolique à vélo.

Même si la présence de la Centrale Générale - FGTB aux manifestations nationales et régionales a toujours pu compter sur un accueil enthousiaste de la part des jeunes, d'autres se sont montrés moins enthousiastes : selon eux, un syndicat n'avait pas sa place dans une marche pour le climat.

Pourtant, ce que la Centrale Générale - FGTB veut mettre en avant, c'est que justement, en tant que syndicat, nous devons jouer un rôle actif dans ce débat. Nos slogans soulignaient déjà que la FGTB, en tant qu'organisation de la société civile, défend activement une politique climatique socialement juste. Sur

le terrain également, par exemple dans les comités d'entreprise, nous voulons soutenir les délégués qui se préoccupent de l'environnement.

La délégation syndicale peut proposer des mesures qui ne concernent pas seulement des questions telles que le recyclage ou l'utilisation responsable de l'énergie. Dans un souci de bien-être des travailleurs, de leurs familles et de leur environnement, le syndicat peut également mettre l'accent au sein du CPPT sur une politique environnementale qui accorde la priorité à la santé et à la sécurité de toutes les personnes concernées. ■



LA CENTRALE GÉNÉRALE - FGTB

 VOUS SOUHAITE
une excellente année
 riche en respect, solidarité et tolérance

20 20



CP111 Fabrications métalliques

→ metallos.be

f Métallos FGTB - ABVV

Intervention dans les frais de garde d'enfants

Suite à l'accord national 2019-2020, le secteur des fabrications métalliques prévoit une intervention dans les frais de garde d'enfants jusqu'à 180 € par an, par enfant et par ouvrier-ère pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Conditions

- Pour les enfants de moins de 3 ans (intervention de l'année de naissance jusqu'à l'année des 3 ans).
- Attestation fiscale établie par un organisme agréé (Kind&Gezin, ONE, Gouvernement de la Communauté Germanophone).
- À partir de 2020 (sur base des attestations portant sur l'année 2019).
- Indemnité forfaitaire de 1,50 €/jour, par enfant et par ouvrier-ère, max. 180 €/an.

Plus d'info

Formulaire FM03 disponible auprès de ta/ton délégué-e ou de ta régionale FGTB. N'hésite pas à les consulter pour en savoir plus !

Casque bas, Camarade !

Lors de notre dernier Congrès en novembre 2018, tu as pris la parole. Comme toujours.

Comme à chaque réunion d'entreprise, chaque réunion de structure, chaque Comité Régional. Tu as pris la parole, non pas pour tirer ton chapeau. Mais pour tirer ton casque de Métallos.

Soutenir à ta manière, encourager, féliciter les travailleuses et les travailleurs de chantier.

Rappeler leurs efforts, leur énergie, leur talent et compétence, leur disponibilité. Souligner l'urgence de développer un syndicalisme de réseau à l'heure où le recours à la sous-traitance s'emballe et où les économies de plate-forme explosent.

Tu as pris la parole. Positivement. Constructivement. Et comme toujours, avec folie et sagesse. Inimitablement.

Aujourd'hui, c'est nous qui te tirons notre casque. Constant. Pour tout ce que ta démesure nous a apporté.

Ta disparition laisse un vide immense dans les cœurs de ta compagnie, de ta famille, de tes amis et de tous les camarades FGTB bien au-delà des Métallos.

Homme de terrain par excellence, tes nombreux conseils vont beaucoup nous manquer. Tes conseils mais également tes rires. De ces rires qui guérissent, rassemblent, galvanisent.



**Merci pour tout !
Et casque bas, Camarade !**



Métallurgistes Wallonie-Bruxelles



Faillite chez Carwall

Chaque geste compte ! La MWB aussi a dit adieu aux gobelets en plastique, au profit d'une vaisselle « traditionnelle » !



L'hécatombe dans la province namuroise

En cette fin d'année, c'est un nouveau drame social qui touche les 180 travailleurs de l'entreprise Carwall située à Sombreffe qui annonçait la faillite lors de son conseil d'entreprise extraordinaire ce 28 novembre dernier.

Cette sous-traitante qui assemblait les cabines pour son client principal Caterpillar était dans le rouge depuis l'annonce de la fermeture du site de Gosselies en 2016.

Malgré ce contexte défavorable et un manque d'investissement et de diversification de produits flagrants de la part de la direction, la délégation FGTB et les travailleurs se sont battus bec et ongles pour maintenir une certaine pérennité.

Il est évident que la mauvaise foi de la direction n'étonnait plus la délégation FGTB qui remarquait depuis 2016 une volonté évidente de voir le site dépérir jusque l'annonce de la faillite. La délégation FGTB ne voulait pas être pessimiste mais selon Eric MARES, Président de la délégation FGTB : « Ce scénario de faillite, on le voyait venir à des kilomètres mais plutôt avec une annonce en février-mars, pas en décembre ! ».

La seule amertume des travailleurs est d'avoir fait fièrement des efforts considérables avec cet espoir de voir le site se redéployer avec un autre repreneur ou de nouveaux clients mais il est clair que cette faillite était calculée et programmée.

En effet, plus la situation était dégradante et négative, plus il y avait des chances pour la direction de voir aucun repreneur potentiel pouvant s'engager et ainsi éviter toute concurrence.

D'ailleurs la délégation FGTB avait dénoncé depuis plusieurs mois une stratégie déloyale de la part de la direction. Elle a agi, depuis 2016, avec trahison argumentée d'une communication mensongère pour, finalement, laisser aujourd'hui sur le carreau tous ces travailleurs et familles dans l'angoisse.

Mais la délégation FGTB ne s'arrêtera pas là, elle continuera à se battre pour le respect de tous les droits de chacun des travailleurs avec la création d'une cellule de reconversion mais interpellera également la Région Wallonne et les tribunaux pour que le site de Sombreffe ne soit pas voué à l'abandon.

Notre revendication principale et prioritaire sera l'expropriation du site par la région wallonne pour le redéploiement de l'outil et la création d'emplois. ■



Se résigner et se taire?
PAS QUESTION!

Festival de l'Égalité

La Belgique, plaque tournante de l'exploitation économique ?

En 2017 la police belge a enregistré 155 cas d'exploitation économique, comme on peut lire dans le rapport annuel de Myria, le Centre fédéral Migration et Point de contact belge du Réseau européen des Migrations. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Des études internationales font état de 5.000 à 15.000 victimes d'exploitation dans notre pays. Ces travailleurs sont trompés par leurs employeurs, sont à peine payés et vivent dans des conditions abominables. Et ils restent trop souvent invisibles aux yeux des travailleurs sociaux, de l'inspection du travail et de la police. Le Festival de l'Égalité, organisé le 29 novembre dernier, a été l'occasion pour quatre experts de débattre de ces problèmes criants.

Quand quelque chose est trop beau à voir, d'autres en paient le **prix plein**

Sylvana van den Braak, Journaliste d'investigation chez Investico

Entreprises boîtes aux lettres

Avec mes collègues j'ai enquêté sur l'exploitation du personnel sur les croisières fluviales en Europe — j'ai découvert des situations scandaleuses. Alors que les vacanciers profitent d'un voyage de luxe, le personnel se met en quatre pour à peine 2 ou 3 € de l'heure. Les membres d'équipage s'absentent de la maison pendant de longs mois et ne parlent souvent pas la même langue. Ils n'ont pas la moindre idée de leurs droits ni de la manière de les faire valoir. Alors que leurs employeurs savent parfaitement ce qu'ils font. En mettant sur pied des constructions douteuses, ils contournent la législation du travail.

Inspections en sous-effectif

La responsabilité de cette exploitation incombe à une série de personnes et d'institutions. À commencer

par l'Europe qui doit élaborer d'urgence des règles uniformes dans le domaine du salaire minimum et des conditions de travail. Ensuite, il faut aussi renforcer les contrôles et les sanctions. L'inspection du travail fait de son mieux, mais elle est en sous-effectif et sous-financée. Elle réagit donc en première instance aux abus qui lui sont signalés, mais peu de plaintes lui parviennent du secteur des croisières fluviales. Enfin, nous citoyens, nous sommes également responsables. S'il y a quelque chose qui est trop beau pour être vrai — une croisière d'une semaine pour un petit prix par exemple — sachez que d'autres en paient le prix plein.

Journalisme d'investigation coûteux

Il faut beaucoup de temps aux journalistes d'investigation pour déterrer ce genre d'affaires. Mais cela vaut la peine. En dénonçant ces situations, ils donnent une voix aux plus vulnérables.

Il ne faut pas plus de législation mais plus de **sanctions** !

*Edwin Atema
 Administrateur du syndicat
 hollandais FNV*

Enquête sur l'exploitation et le trafic des êtres humains

Comme organisation syndicale, nous enquêtons sur l'exploitation des travailleurs dans le secteur du transport routier. En dévoilant les abus, nous faisons bouger les choses, tant sur le plan national qu'international. Nous forçons les autorités à agir et confrontons les multinationales aux conséquences de leurs négligences. Au mois de juin de cette année, le rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies nous a accompagnés sur quelques aires de parking aux Pays-Bas pour interroger les routiers au sujet des situations d'exploitation et du trafic des êtres humains.



Les exploiters en série peuvent continuer **impunément** leurs activités

Jan Knockaert, Coordinateur de Fairwork Belgium

Personnes sans filet de sécurité

Fairwork Belgium informe et accompagne les travailleurs se trouvant dans une situation vulnérable ou sans permis de séjour, victimes d'exploitation économique ou de trafic des êtres humains. Quand j'ai commencé à travailler ici en 2010, j'étais choqué de constater que tant de personnes ne pouvaient s'adresser nulle part, que tant de personnes travaillaient pour un salaire de misère. Ces pratiques ne concernent pas seulement des travailleurs clandestins mais aussi des ouvriers du bâtiment qui construisent des immeubles publics, le personnel de nettoyage qui travaille dans le Palais de Justice à Bruxelles ou encore des chauffeurs roulant pour de grandes entreprises.

Risque minime

Pourtant, les exploiters en série peuvent continuer impunément leurs activités car le risque de se faire prendre est minime. L'inspection fait de son mieux mais peut uniquement rappeler aux employeurs qu'ils sont en infraction. Et lorsque le dossier est soumis au tribunal du travail, dans le pire des cas l'entreprise écope d'une simple amende.

Ouvrier du bâtiment décédé : 0 € de dommages-intérêts !

Les situations les plus graves sont les accidents du travail. Nous avons un dossier d'un ouvrier du bâtiment sans papiers qui a fait une chute mortelle sur un chantier. Sa femme et son enfant habitent tantôt dans un refuge pour sans-abris, tantôt dans la rue. L'employeur qui est redevable d'une somme de 100.000 € à titre de dommages-intérêts, a mis la clé sous le paillason sans laisser de trace. Entretemps, la machine judiciaire poursuit son petit bonhomme de chemin avec une lenteur exaspérante.

La responsabilité des donneurs d'ordre

Pour mettre fin à l'exploitation des travailleurs, il ne faut pas nécessairement renforcer la législation. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une application effective des sanctions, plus particulièrement au plan européen. Par ailleurs, les donneurs d'ordre au sommet de la chaîne de transport doivent prendre leurs responsabilités et imposer un code éthique à leurs sous-traitants.

”

Le dumping social prive les travailleurs de leur **dignité**

Frank Moreels
Président de l'UBT



Le transport n'est pas le seul secteur

Quand on parle de dumping social, on pense immédiatement au secteur du transport. En effet, on ne peut pas voir les camions immatriculés en Europe de l'Est sur nos autoroutes. Pourtant, l'exploitation des travailleurs venant de pays à bas salaires qui connaissent une mauvaise législation du travail et une faible protection sociale, touche de nombreux secteurs. Notamment la navigation maritime, mais aussi le secteur de la construction, le secteur du nettoyage, l'agriculture ou encore les abattoirs. Même le secteur de l'IT est confronté au phénomène de programmeurs indiens bon marché qui travaillent pour un salaire de misère.

Bpost, Proximus et Ryanair aussi

Que penser de bpost qui sous-traite des contrats, le travail effectif étant exécuté par des sous-traitants de sous-traitants, souvent au noir ? Ou de Proximus qui veut externaliser ses centres d'appel au Maroc où les salaires sont plus bas et les conditions de travail plus mauvaises. Ou de Ryanair qui inscrit son personnel en Irlande parce que c'est meilleur marché.

En marge de la légalité

Des milliers de travailleurs en Europe sont victimes d'exploitation commise à l'abri des yeux par des réseaux bien organisés qui opèrent à la limite ou nettement en marge de la légalité. Le dumping social prive les travailleurs de leurs droits individuels et collectifs, leur vole leur dignité humaine, les pousse dans des situations dangereuses et crée une sous-catégorie d'êtres humains qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. L'exploitation des êtres humains est une activité extrêmement lucrative. Ces chefs d'entreprise peu scrupuleux n'ont qu'une seule devise : il y a toujours moins cher ! Que cette attitude fasse des victimes, parfois mortelles, est le moindre de leurs soucis.

Menaces de viol

Un des dossiers qui m'a particulièrement frappé est celui des chauffeurs philippins. Leur employeur menaçait de violer leur femme et leurs enfants s'ils refusaient de prendre la route. Entretemps, ces travailleurs ont été reconnus comme étant victimes de la traite des êtres humains. ■

Les aides ménagères titres-services réclament du respect

Le 28 novembre dernier, les aides ménagères titres-services ont mené des actions coups de poing à Bruxelles. Les manifestantes ont visé deux lieux symboliques : le siège du groupe Tempo Team à Berchem-Sainte-Agathe et le siège de Federgon (la principale fédération patronale des entreprises privées) sur le site bruxellois de Tour & Taxis.

Les actions de grève étaient inévitables. L'attitude patronale lors des négociations sectorielles ne laissait pas d'autres choix. Depuis des mois, Federgon prend en otage les négociations en conditionnant une revalorisation salariale de 1,1 % brut (la marge issue de l'Accord Interprofessionnel) à un refinancement du secteur par les différents gouvernements régionaux. Pire, les patrons veulent imposer une prime unique non récurrente en net.

Les grandes entreprises du secteur ont dégagé des marges bénéficiaires ces dernières années et ont même distribué des dividendes à leurs actionnaires. Trainer les pieds pour octroyer 1,1 % brut d'augmentation est insultant.

Pour la FGTB Horval, il est inconcevable alors que nous menons depuis des mois une campagne pour un salaire minimum horaire de 14€ et que dans ce secteur, là où les travailleuses qui font un métier pénible ont des salaires inférieurs à 12 €, l'augmentation salariale en brut ne soit pas la priorité !

Sur le thème « Une rémunération décente pour les aides-ménagères, pas des profits juteux pour les actionnaires », les centaines de travailleuses venues à Bruxelles ont réclamé leur dû et du respect.

Federgon a écouté nos revendications. La FGTB Horval continuera le combat pour que les travailleuses soient entendues. Le premier « round » s'achève mais le combat n'est pas terminé !

AB inBev

Quand une direction ne veut pas écouter, les travailleurs se font entendre !

Après de nombreuses actions menées par nos délégués en novembre et décembre, le géant d'AB InBev cède : un accord est conclu, mais le combat est loin d'être terminé...

« Notre ambition est de faire en sorte que chaque expérience avec la bière soit positive » peut-on lire sur le site web d'AB inBev, premier brasseur au monde. Mais qu'en est-il de l'expérience de ces propres travailleurs ? Malgré son « ambition » et son chiffre d'affaire conséquent, l'entreprise ne respecte pas toujours la garantie d'emploi et de revenus. Les travailleurs craignent également l'ouverture d'une nouvelle brasserie dans le sud de la France en 2022.

Déterminés à changer leur situation, les travailleurs ont entrepris toute une série d'actions. Le 20 novembre, ils ont

lancé une grève de 24 heures dans les usines et dépôts d'AB InBev. Les 29 novembre et 2 décembre, les parties se sont retrouvées autour de la table, mais la volonté de la direction de négocier était absente. En réaction, les travailleurs ont décidé de bloquer les entrées et les sorties du siège de l'entreprise à Louvain. Une discussion avec la haute direction a enfin eu lieu, mais les délégués ont décidé de maintenir la pression malgré tout, jusqu'au moment où la direction a envoyé les huissiers afin de casser les actions et intimider les travailleurs. Ces derniers ont organisé des assemblées pour en informer le personnel. Une deuxième vague de grèves a vu le jour...

Grâce à ces nombreuses actions, le vendredi 6 décembre, nos délégués ont pu obtenir un accord sur la garantie d'emploi et de revenus. « Une première victoire, mais il reste du chemin », explique Patrick Rehan, porte-parole de la FGTB Horval. Le point « pouvoir d'achat » sera discuté les 18 et 19 décembre.

FGTB
Horeca

PRIME DE FIN D'ANNÉE

FGTB HORVAL

PLUS D'INFOS SUR
WWW.HORVAL.BE

OU CONTACTEZ VOTRE SECTION RÉGIONALE

La **FGTB Horval** utilise des post-it écologiques !



Alimentation / Horeca / Services

**FGTB
Horval**

100 ans de luttes sociales de la FGTB Alimentation en Flandre occidentale

En 2006, la centrale de l'alimentation fédérale a fêté son centenaire. À l'époque, elle a été créée par les transformateurs du sucre et du chocolat à Bruxelles, Anvers, Tournai et Verviers. Cette année, la section de Flandre occidentale fête son centenaire !

La première section en Flandre occidentale a été créée à Ostende

En 1919, la Centrale de l'Industrie alimentaire Section d'Ostende a été créée. Contrairement à ce que le nom fait penser, la Centrale était surtout composée de déchargeurs de poisson plutôt que de membres actifs dans l'industrie alimentaire. Les 70 affiliés travaillaient dans la cale à poisson, sur le pont d'un bateau de pêche ou sur le quai. Ils transféraient la pêche du bateau au quai et la triaient. Le personnel de l'Horeca et les ouvriers des usines alimentaires pouvaient également s'affilier à la centrale, mais cela n'était pas le cas au début. La cotisation était de 1,85 francs belges (0,046 €) par semaine et était surtout destinée aux dépenses relatives à la propagande, à l'administration, au paiement de l'indemnité de grève et à une sorte d'allocation de chômage. Les affiliés en situation de chômage touchaient une indemnité pendant maximum 50 jours par an. C'était un soutien basé sur la solidarité.

Un syndicat fort grâce à une base solide ! Entre-temps, la section compte 11.989 affiliés !

Tous les jours, 312 délégués défendent les intérêts de leurs collègues dans l'entreprise. Ils le font dans 69 entreprises de la Flandre occidentale. Souvent dans des conditions difficiles, ils sont prêts à se battre pour leurs camarades, ils mènent des négociations avec les employeurs et ils signalent des abus. Dans 8 secrétariats, 11 collaborateurs hyper enthousiastes sont prêts à aider les affiliés qui n'ont pas de délégué(s) dans les environs.

Un centenaire !

Une organisation qui mène une lutte sociale depuis 100 ans, qui défend les droits des ouvriers depuis 100 ans, qui donne des avis aux ouvriers, les aide et les soutient depuis 100 ans : une occasion qui mérite d'être fêtée !

Le 14 octobre 2019, 125 affiliés, (anciens) délégués, (anciens) secrétaires et sympathisants se sont réunis pour fêter cet événement dans le bâtiment syndical De Noordstar à Ostende, le lieu de fondation. Conny Demonie, Secrétaire régionale, a parcouru l'historique d'HORVAL Flandre occidentale. Avec fierté, elle s'est adressée à toutes les personnes présentes et elle a esquissé l'historique. Elle a demandé de poursuivre le rassemblement des archives à propos d'HORVAL. Miranda Ulens, Secrétaire générale de la FGTB fédérale et Présidente de la FGTB flamande, s'est rendue spécialement à Ostende pour souligner l'importance du syndicat et spécifiquement d'une section régionale. Dans son discours, elle a tracé une réflexion syndicale entre le passé et le présent. Enfin, Alain Detemmerman, co-Président de la FGTB HORVAL fédérale, est monté à la tribune pour parler de « *la Centrale de l'alimentation régionale comme un maillon important* » dans le travail syndical.

La distribution de soupe : une action d'hier et d'aujourd'hui

Pendant la Première Guerre mondiale, la Maison du peuple « De Noordstar », avec notamment la section d'Ostende de la Centrale de l'Alimentation, a participé à l'approvisionnement alimentaire de la population d'Ostende dans le cadre du Comité national de Secours et d'Alimentation (CNSA). La FGTB Flandre occidentale et HORVAL Flandre occidentale distribueront à nouveau de la soupe les 16 et 17 décembre aux affiliés de quatre bureaux.



La FGTB Horval à la conférence de CGIL FLAI sur MERCOSUR

Le jeudi 5 décembre Tanguy Cornu, le co-Président de notre Centrale était invité à la conférence du syndicat CGIL FLAI sur le MERCOSUR, traité de libre-échange entre l'Union européenne et le marché commun de l'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), qui s'est tenue en Italie.

Après le CETA, le MERCOSUR crée la controverse en Europe parmi les négociateurs du traité, les agriculteurs, les écologistes, la gauche en général et même certains libéraux. En Amérique Latine, les conséquences sont légions : spoliation des terres des indigènes, violence politique contre les syndicalistes et les défenseurs de l'environnement. Un accord qui renforce les grands propriétaires terriens, l'agro-industrie au détriment des paysans, des travailleurs et des communautés indigènes.

Très grave, cet accord menace également nos industries alimentaires. L'importation annuelle supplémentaire de 190.000 tonnes de sucre brésilien va accentuer la pression sur l'industrie locale. Pourquoi devoir fermer des sucreries en Europe pour importer du sucre du Brésil ?

Mais ce qui inquiète le plus, c'est la non application des normes qui sont censées protéger les consommateurs européens et l'environnement. L'Europe interdit à nos agriculteurs l'usage de différents pesticides, herbicides, hormones, mais lors de son entrée en fonction, le président Brésilien a autorisé 262 produits phytopharmaceutiques dont 27 interdits en Europe. Comment l'Europe va-t-elle nous protéger si l'UE réduit les contrôles douaniers ?

« *Nous demandons à l'UE le respect des valeurs qu'elle représente et qu'elle défend, en Europe et ailleurs. La FGTB Horval réclame des accords éthiques qui respectent les droits des travailleurs, l'environnement et le droit des peuples* » a conclu Tanguy Cornu. ■

19^e congrès statutaire

Une nouvelle équipe, la parité atteinte !

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre s'est tenu le 19^e congrès statutaire du SETCa. Près de 700 militants ont débattu au sujet du travail réalisé ces quatre dernières années et des perspectives d'avenir dans un contexte socio-politique extrêmement difficile. Au cours de ce congrès, un nouveau Secrétariat fédéral a été élu. Désormais, le SETCa compte une nouvelle présidente, Myriam Delmée (la première femme à accéder à ce poste) ainsi qu'un nouveau Vice-président, Jan-Piet Bauwens. Au sein du Secrétariat fédéral du SETCa : 5 femmes, 5 hommes, la parité !



Au cœur de votre futur... pour un meilleur avenir pour tous !

Durant la période qui vient de s'écouler, le gouvernement de droite, maintenant ultra minoritaire, a tout fait pour vider de leur substance les droits des travailleurs et des allocataires sociaux. La concertation sociale a été mise sous pression à son tour. Le Gouvernement, avec les employeurs, a pris le plus d'initiatives possible d'une part, en méprisant la concertation sociale ou en la by-passant et d'autre part, en prenant des décisions qui sur le fond sont au détriment des travailleurs et des syndicats. Les libertés syndicales ont été mises sur la sellette, parfois restreintes par les tribunaux, et les organisations syndicales ouvertement attaquées. Qu'attendre d'un prochain gouvernement ? Ce congrès tombe dès lors dans une période décisive pour les cinq années à venir.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, pas de certitude sur le type de gouvernement qui siègera en face de nous. En tous cas, le message est clair : nous exigeons du respect pour la concertation sociale, les travailleurs et allocataires sociaux ont déjà trop payé. Une vraie politique sociale, notamment via un renforcement de la sécurité sociale, une fiscalité juste et une politique

de développement d'emplois de qualité est nécessaire. L'austérité ne vise qu'à épuiser les classes les moins nanties et favorise la montée des populismes ! Stop, nous voulons d'une société où chacun a sa place !

En interne, durant les quatre dernières années, le SETCa a notamment conclu un accord important avec la Centrale Générale en 2018. Avec cet accord, les travailleurs de pas moins de 47 secteurs sont aujourd'hui représentés par le SETCa ou la CG indépendamment de leur statut. Nous jouons ainsi notre rôle dans la modernisation de la concertation sociale, mais aussi des structures et du fonctionnement de la FGTB.

Nous continuerons également de jouer notre rôle à l'avenir. Nos 425.000 membres et 15.000 militants peuvent toujours compter sur le SETCa pour défendre leurs intérêts et redonner à l'humain un rôle central dans notre société numérique axée sur les prestations et dans le monde du travail. Ce n'est pas pour rien que le thème de ce congrès était « Au cœur de votre futur ».



SETCa



Nouveau top dix pour le SETCa : première femme Présidente au sein du SETCa

Ce congrès était un congrès de renouvellement. Non seulement les congressistes ont débattu et voté sur les différentes résolutions et motions, mais ils ont également élu un nouveau Secrétariat fédéral. Erwin De Deyn, qui était jusqu'alors Président, et Pia Desmet, secrétaire fédérale, ont en effet quitté le Secrétariat fédéral pour prendre une pension bien méritée.

La Vice-présidente qui était en poste, Myriam Delmée, a été élue Présidente, devenant ainsi la première femme Présidente d'une centrale privée de la FGTB. C'est Jan-Piet Bauwens qui lui a succédé comme Vice-président.

Cette nouvelle équipe est déjà impatiente de relever ensemble les défis de demain et on sait qu'ils seront nombreux !

Le nouveau secrétariat fédéral

Myriam Delmée Présidente, Commerce •
Jan-Piet Bauwens Vice-président,
 Non-Marchand (fédéral) • **Nathalie Lionnet**
 Secrétaire fédérale, Non-Marchand •
Johan Van Eeghem Secrétaire fédéral,
 Non-Marchand (flamand) • **Jan De Weghe**
 Secrétaire fédéral, Commerce • **Dorine**
Cordy Secrétaire fédérale, Finances,
 Industrie et Services • **Jean-Pierre**
Boninsegna Secrétaire fédéral, Services •
Anita Van Hoof Secrétaire fédérale,
 Industrie et Services • **Stéphane Piron**
 Secrétaire fédéral, Industrie • **Valérie**
Van Wallegem Secrétaire fédérale,
 Commerce et Finances

”

Au cœur de votre futur, c'est vouloir peser à tous les endroits où cela sera nécessaire : dans les entreprises, les secteurs, aux niveaux national et international. Peser, c'est assurer le respect de la concertation sociale de part et d'autre de la table, c'est aussi mener le combat quand la concertation échoue !

Nos défis sont d'allier notamment numérisation, modernisation du marché du travail et lutte pour le climat à la création d'emplois de qualité et à une protection sociale améliorée pour tous. Mesdames, Messieurs les politiques, la concertation sociale est un ménage à deux, pas à trois !

Myriam Delmée, Présidente



À remises folles, conséquences folles

Soldes de mi-saison, Black Friday, bonnes affaires de fin d'année, soldes d'été... On nous rebat les oreilles de prétendues remises, dans les rues commerçantes comme sur le web. Il est dès lors tentant de sortir sa carte de banque. Nous aimons tous économiser quelques euros. Mais économisons-nous réellement de la sorte ? Ou bien achetons-nous simplement des choses que nous ne nous serions pas procurées autrement ?

Réfléchir avant d'agir

Entre-temps, chacun sait que la consommation de masse a un impact énorme sur l'environnement. Ces marchandises sont souvent produites à l'autre bout du monde et font tout un voyage avant de se retrouver dans nos rayons. Et plus on fait de réductions, plus les gens consomment. Lorsque l'on veut économiser, il est logique d'attendre des remises. Après tout, on ne peut dépenser chaque euro qu'une seule fois. Mais toutes ces « folles bonnes affaires » nous poussent surtout à la surconsommation.

Toutes ces journées d'actions spéciales entraînent de plus une énorme charge pour le personnel des magasins et les travailleurs des centres logistiques. Si une bonne affaire semble trop belle pour être vraie, c'est que c'est le cas. Les prix extrêmement bas ne sont pas compatibles avec des salaires équitables et des produits durables.

C'est pourquoi nous demandons à chacun de réfléchir avant de déposer un article dans son panier, réel ou virtuel. Le climat et les travailleurs du secteur vous remercient ! ■

POUR
2020
Plus de salaire
PLUS D'HUMANITÉ
Plus d'égalité
PLUS DE SOLIDARITÉ
Plus de progrès social
PLUS DE CAMARADERIE



Défi MOBILITÉ

Des actions un peu partout !

Une mobilité optimale, c'est essentiel ! Durant la semaine de la mobilité, de nombreuses délégations ont ajouté leur pierre à l'édifice, en lançant dans leur entreprise des actions en faveur d'une mobilité plus douce, plus efficace, moins lourde pour l'environnement. Un jury constitué de la FGTB, de la CSC et du SPW a évalué les projets sur base de différents critères (cf. les règles de fonctionnement du Défi sur www.rise.be). 15 projets ont été ainsi analysés, et c'est l'entreprise « Proprement Dit » qui remporte le premier prix : un vélo électrique.



Qui remporte le Défi cette année ?

Le 1^{er} prix est attribué au seul projet qui a été proposé en front commun : **Proprement Dit, société de Titres Services à Jumet**. Les équipes syndicales ont réalisé une vidéo à propos de leur action SMOB. Vous pouvez la visionner sur notre page FB [f Cellulemobilitte](https://www.facebook.com/Cellulemobilitte). Nul doute que bon usage sera fait du vélo électrique !

Le 2^e prix va à la **délégation syndicale CSC du CHC Heusy** pour les actions qu'ils développent depuis des années en matière de mobilité.

Et le 3^e prix est décerné à la **délégation syndicale FGTB d'Auto5** pour sa mobilisation extraordinaire dans le cadre de cette semaine de la Mobilité. Sur notre page FB, nous avons également relayé les photos des initiatives de notre délégué, Carlos Pontigo.

Nous avons eu tellement de mal à faire un choix, qu'il a été proposé de décerner également 2 prix « coup de cœur » : l'un va à la **CSC Mons-Borinage** pour leur action sur le zoning de Ghlin-Baudour, et l'autre va à la **délégation SETCa de SGS** pour la grande qualité de leurs actions et leur assiduité à la SMOB.

Félicitations ! Aux gagnants bien sûr mais aussi à tous les participants à ce Défi 2019, qui se sont tous surpassés !

La cellule syndicale de Mobilité du CEPAG
(Jean-Luc, Julie et Daniel)

Martine, déléguée CG chez Proprement Dit, nous parle de leur « défi ».
« On a lancé une enquête de mobilité, 160 personnes de l'entreprise ont répondu, et c'est la solution du vélo électrique qui est sortie en premier. C'est un moyen de transport idéal pour les travailleuses qui n'ont qu'une dizaine de kilomètres à parcourir. On espère développer cette solution. »

Du côté de l'employeur, on est ravi ! Lionel Huber, administrateur du groupe « Proprement Dit », estime qu'il faut encourager l'initiative. « Mon rêve serait que via la technologie, chaque travailleuse puisse travailler à moins de 5 km de chez elle, et sans dépendre du pétrole. En tant qu'employeur, il faut investir dans cette problématique de la mobilité. Nous travaillons sur trois pôles : la sphère sociale, la sphère économique et la sphère écologique. Il faut savoir que la quote-part du 'coût de déplacement' dans un budget est passé de 7 à 15 % sur les 8 dernières années. En cause, évidemment, le prix du pétrole, qui pourrait encore doubler dans les 10 ans. Il faut sensibiliser, et il faut que le changement vienne de la base. Donc je suis très content que les travailleuses se mobilisent en ce sens. »

Journée d'actions à Auto5 à l'initiative des travailleurs et des délégués FGTB-MWB



- Entretien et réparations gratuites de vélos
- Stands d'informations sur les véhicules électriques, conseils en matière de mobilité, etc.
- Parcours gonflable pour les familles

Chez les travailleurs d'Auto5 à Waterloo, ils sont 24 travailleurs à s'être déplacés durablement durant la semaine de la Mobilité, évitant ainsi presque 2 tonnes de CO₂ !

Une collaboration entre deux entreprises dans le cadre du Défi Mobilité

Les délégations syndicales FGTB de SGS Wavre et Auto 5 ont collaboré pour proposer aux travailleurs de SGS un atelier d'entretien de vélos et aux adeptes de covoiturage une vérification de la pression des pneus ainsi que des conseils de conduite écologique.

Défi Mobilité à Ikanbi

L'équipe SETCa a sensibilisé les travailleurs au vélo (et aux engins électriques) ainsi qu'au covoiturage !

Agenda

BRABANT WALLON

Congés Centrale Générale

Nos bureaux seront fermés pour vacances d'hiver à partir du 20/12/2019 jusqu'au 01/01/2020 inclus.

Le secrétariat & les membres du personnel de la Centrale Générale de la FGTB Brabant Wallon vous souhaitent ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année, et un année 2020 pleine de réussite !

LIÈGE-HUY-WAREMME

Fermeture fin d'année

Tous nos bureaux seront fermés les 24 décembre, 25 décembre, 31 décembre et 1^{er} janvier.

Par ailleurs, le Service Eurès sera fermé le 26 décembre et le 2 janvier.

MONS

Formations techniques

Borinage 2000 asbl

Son CISP (Centre d'Insertion Socioprofessionnelle) propose **4 formations techniques** de base vous permettant d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour suivre une formation plus qualifiante et/ou rechercher un emploi :

- Mécanique automobile Essence et Diesel (Cuesmes)
- Maçonnerie Gros-oeuvre (Cuesmes)
- Électricité du Bâtiment (Jemappes)
- Montage et Installation Chauffage-Sanitaire (Jemappes)

Prochaines sessions

De février à fin juin et de septembre à fin janvier, du lundi au jeudi de 8h à 16h.

Intéressé ? Contactez-nous au 0473/97.64.92.

Formations agréées par le SPW sous le numéro d'agrément : CISP-025 et conventionnées avec le Forem (indemnités de formation, de déplacement, de garderie, couverture en assurance).

MONS

Atelier La Boussole afin de mieux vous préparer aux différentes étapes de la Recherche d'emploi :

« Direction... L'Emploi »

Réalisation d'un bilan de compétences, mise à jour des outils de recherche emploi, positionnement sur le marché de l'emploi, préparation aux entretiens, recherche active d'emploi.

Prochaines sessions

Du 10/02 au 20/02/2020

Du 30/03 au 09/04/2020

Du 27/04 au 07/05/2020

Du 08/06 au 18/06/2020

Module de 2 semaines (22h/semaine) du lundi au jeudi de 9h à 15h30.

Intéressé ? Contactez-nous au 065/32.38.85 ou par e-mail : la.boussole@hotmail.fr

Formation organisée en partenariat avec le Forem.

MONS

Atelier La Boussole pour mieux vous positionner sur le marché de l'emploi : « Quelques pas vers l'Emploi »

Réalisation d'un bilan de compétences, mise à jour des outils de recherche d'emploi, notions d'informatique, initiation aux tests psychotechniques, préparation aux entretiens, stage en entreprise de 2 semaines, recherche active d'emploi.

Prochaines sessions

Du 13/01 au 27/02/2020

Du 02/03 au 23/04/2020

Du 11/05 au 25/06/2020

Module de 7 semaines (22h/semaine) du lundi au jeudi de 9h à 15h30.

Intéressé ? Contactez-nous au 065/32.38.85 ou par e-mail : la.boussole@hotmail.fr

Formation organisée en partenariat avec le Forem.

NAMUR

Fermeture des bureaux SETCa

Nous informons nos affiliés que nos bureaux seront fermés aux dates suivantes : vendredi 29/11/2019 et du 24/12 à 12h30 au 01/01/2020.

Permanence juridique SETCa à Philippeville

Il n'y aura pas de permanence le vendredi 29 novembre ainsi que durant la période de congés de fin d'année à savoir du 24/12 au 03/01/2020 inclus.

Besoin d'information complémentaire ? Contactez-nous au 081/64.99.80 ou via admin.namur@setca-fgtb.be

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

WALLONIE PICARDE

Horaires du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclus

Attention ! Les horaires de vos agences en Wallonie Picarde changent pendant les fêtes de fin d'année ! Vous souhaitez connaître l'horaire de votre antenne FGTB ? Rien de plus simple ! Visitez notre site www.fgtbwapi.be/contact et surtout, n'oubliez pas de vous abonner à notre page [FGTB WaPi](https://www.facebook.com/FGTBWaPi) sur Facebook !

REGARDS ÉMISSION D'OPINION

« Plutôt couler en beauté... »

... que flotter sans grâce... C'est le titre du livre récemment publié par Corinne Morel Darleux, militante écosocialiste française, qui propose un archipel de réflexions sur « l'effondrement qui vient », sur l'écologie, le capitalisme et les multiples formes de résistances qui s'y opposent. Parce qu'il s'agit de ne pas se résigner au naufrage de l'humanité, cette nouvelle émission « Regards » vous propose une rencontre avec Corinne Morel Darleux, dont le propos sonne comme un antidote à la résignation. Lucidité, détermination... et panache.

L'intégralité de cet entretien avec Corinne Morel Darleux (52 mn) est visible sur la chaîne YouTube et la page Facebook des émissions Regards

www.youtube.com/emissionREGARDS



Horval pour des trajets domicile-travail plus verts

Il existe plusieurs manières de se déplacer du domicile au lieu de travail. Dans la plupart des cas, la voiture est le moyen le plus facile et le plus confortable, mais ce n'est pas le moyen le plus respectueux de l'environnement. Voilà pourquoi il est important de promouvoir le transport écologique, par exemple en augmentant les indemnités pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail. Pendant les dernières négociations sectorielles, **Horval** y a prêté une attention particulière et les interventions dans les frais de déplacements ont été augmentées dans l'industrie et le commerce alimentaire, l'Horeca et les secteurs verts. À titre d'exemple, dans le commerce alimentaire, l'indemnité vélo a été augmentée à 0,24 € pour la distance réellement parcourue. La limite des 2 km, qu'il fallait atteindre auparavant pour avoir droit au remboursement des frais de déplacement, a été supprimée. Il reste encore du chemin, mais nous sommes dans la bonne... direction !

La régionale liégeoise de la FGTB

a installé des panneaux photovoltaïques + un panneau renseignant les économies réalisées grâce à eux ! Elle a renoncé aux gobelets, couverts etc. en plastique à usage unique, enfin, elle a collé partout dans la bâtiment un rappel d'éteindre la lumière !



La **FGTB Luxembourg** a lancé, depuis quelques semaines, un nouveau service de proximité, à savoir des permanences mobiles chômage. Quatre camionnettes à l'effigie de la FGTB couvrent toutes les communes de la province. Celles-ci sont en partie alimentées par des panneaux solaires disposés sur le toit des véhicules, pour un gain énergétique.



Syndicats MAGAZINE

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
E-mail : syndicats@fgtb.be

Nicolas Errante,
Rédacteur en chef
Tél. : 02 506 82 44

Auréli Vandecasteele,
Journaliste
Tél. : 02 506 83 11

Secrétariat :

Sabine Vincent
Tél. : 02 506 82 45

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Sarah Baele
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck
Conny Demonie
Annelies Huylebroeck
Ioanna Gimnopoulou
Laure Homerin
Kayleigh Lemmens
Emilie Brandt
Thomas Keirse
Karen De Pooter
Mada Minciuna
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Lydie Gaudier

Photos :

iStock

Mise en page :

ramdam.be



EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES DE LA FGTB



BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, ÉCONOMISEZ MAINTENANT !

ACTION TEMPORAIRE

20% DE RÉDUCTION LA PREMIÈRE ANNÉE SUR:

- ✓ **LA RESPONSABILITÉ CIVILE**
- ✓ **LA MINI OMNIUM**
- ✓ **LA MAXI OMNIUM**

RECEVEZ 20% DE RÉDUCTION SUR LA PRIME DE 3 GARANTIES PENDANT UN AN !

Souscrivez un contrat entre le 01/01/2020 et le 30/04/2020 inclus et payez la Responsabilité Civile, la Mini Omnium et/ou la Maxi Omnium 20% moins cher !

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS DIFFÉRENTS AVANTAGES ET RÉDUCTIONS.

Primes avantageuses, assistance rapide 24h/24 et 7j/7 via l'application Actel Assist, réduction en fonction du kilométrage, réductions spécifiques si vous disposez d'un garage, d'un carport ou d'un système d'aide à la conduite, ...

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFOS OU UNE OFFRE SANS ENGAGEMENT ?

Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490**
ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb/action**

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances scrl - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances, et qui est soumise au droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Nous vous invitons donc à lire attentivement les conditions générales applicables à ce produit avant de le souscrire. Elles sont à votre disposition via le site internet www.actelaffinity.be/cgauto ou sur simple demande auprès d'un conseiller de notre contact center. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction tacite. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Il fera tout son possible pour vous aider au mieux. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY